LIBERTÉ



Volume 76 n° 40 Saint-Boniface, du 29 décembre au 4 janvier 1989

Qui va succéder au juge Monnin?

Après la démission du juge en chef Alfred Monnin, 16 candidats franco-manitobains potentiels se profilent. Mais rien n'oblige le gouvernement fédéral à désigner un francophone. Lire page 8.

Guiseppe, l'artiste-cuisinier

Il parle 5 langues, a voyagé dans toute l'Europe, et prépare les tortellinis comme personne. Portrait de Giuseppe Fressura, cuisinier et artiste. Lire page 13.

10 ans après Forest

Dernier volet de la série sur l'après - 13 décembre 1979. Un constat: au fil des assemblées annuelles, les discours de la SFM ont beaucoup varié en 10 ans. Tout comme les effets oratoires des président(e)s. Lire page 5.

L'homme à tout faire de la Hanover-Taché

Gardien de but, entraîneur, gérant et aujourd'hui statisticien pour la Ligue Hanover Taché. Y a-t-il quelque chose que Jacques St-Vincent n'ait pas encore fait au hockey? Lire page 11.

Le quiz de l'année

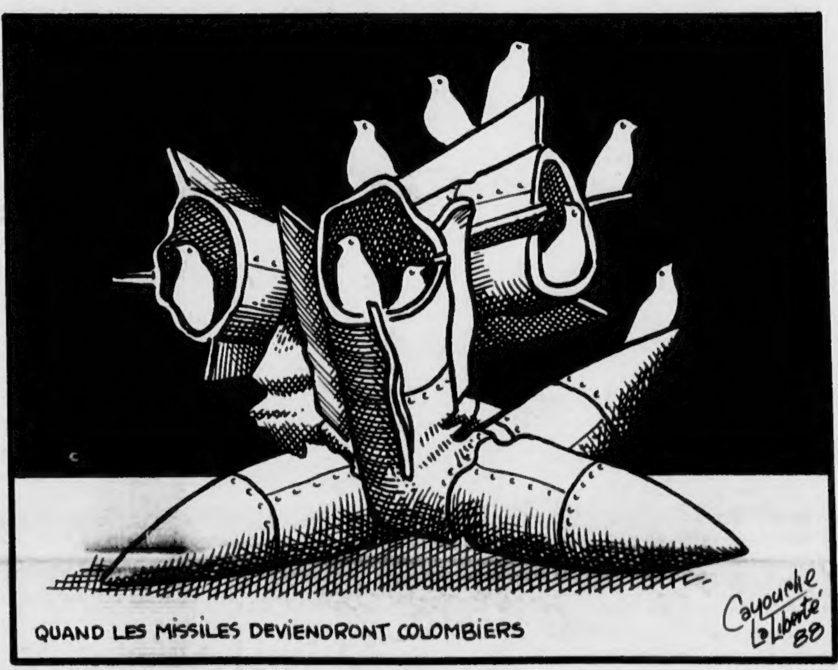
Dragon, serpent, cheval, lapin? La nouvelle année des Chinois, et la nôtre, ont fait l'objet d'un quiz tout particulier. Lire page 19.

Citation de la semaine

«Mettre du lait dans le chocolat, c'est comme couper un bon verre de Bordeaux avec de l'eau».

Pas de doute, les vrais amateurs de chocolat sont des gens entiers. L'un d'eux, Lionel De Ruyver, nous montre la route du cacao à Winnipeg. Lire page 9.

Bonne année!



Un Cayouche de 88 porteur de l'espoir des 90.

Les 80 vus par Cayouche

Pour les lecteurs et lectrices de la Liberté, finir les 80 en beauté, c'est redonner la parole à Réal Bérard, alias Cayouche.

Car le caricaturiste du journal, tout au long de la décennie, a été sans aucun doute le rendez-vous le plus apprécié.

Cette semaine: le monde et la politique internationale. La semaine prochaine pour la fine bouche: le Canada, le Manitoba.

Voir pages 6 et 7.

photo: Bernard Bocquel

La nouvelle voix de CKND

Comment passe-t-on de la chanson populaire à l'animation d'une émission d'affaires publiques?

Sans doute difficilement. À moins qu'on s'appelle Lizanne Lachance et qu'on ait absolument le besoin de toujours mieux comprendre la vie.

Voir page 9.

Au programme:

Le Jour de l'An à CKSB

Radio-Canada ouvre ses ondes pour les voeux des auditeurs dans tout le pays du 31 décembre à 22h au 1er janvier 1990 à 5h.

• Le 30 décembre de 16h10 à 19h : émission spéciale d'«Hebdo-Sport», rétrospective des grands événements sportifs de la décennie.

• Le 31 décembre : «Dimanche magazine» se tourne vers l'an 2000, à la recherche des grands défis de la prochaine décennie.

• De 22h à 5h : «Bonjour 90», l'animateur Pierre Dufault prépare la nouvelle année avec les meilleures chansons des années 80. Les auditeurs pourront également rejoindre, dans tout le Canada et aux Etats-Unis, parents ou amis éloignés par l'entremise de Radio-Canada.

• Le 1er janvier 1990, de 5h à 8h : Spécial «CBF bonjour».

• De 11h20 à 14h : Les plus belles heures des «Belles heures», les meilleures émissions de l'année avec Winston McQuade.

• De 14h à 16h30 : spécial «Montréal-Express», Gérard Gravel s'entretiendra avec des personnalités de tous les milieux d'un bout à l'autre du pays. Les auditeurs sont invités à choisir l'événement de la décennie.

• De 16h50 à 17h40 : «Classiques de la décennie».

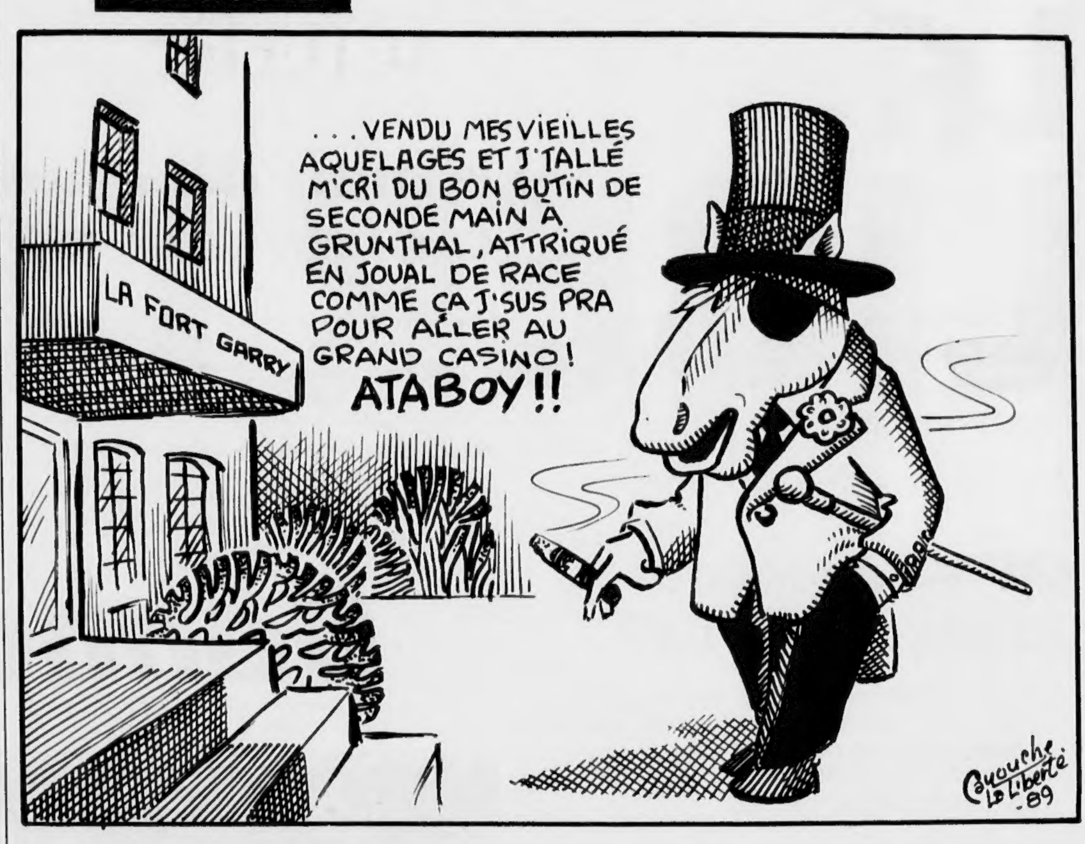
• De 18h00 à 18h30 : émission spéciale de «526-Allô», le jeune public est invité à dire «au diable les résolutions» avec des histoires, des devinettes, des blagues, etc.

• De 18h30 à 19h30 : «Par 4 chemins», Jacques Languirand recommande son truc : prendre les mêmes résolutions que l'an passé.

• De 19h30 à 21h : «L'aventure», Yves Massicotte présente diverses versions folkloriques de contes célèbres comme «Cendrillon», «Barbe-Bleue» et «Jeannot et la fève».

Ph.D.

CAYOUCHE



SOMMAIRE



Jacques St-Vincent, statisticien. Page 11.



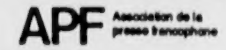
«A Prairie Boy's Winter au PTE. Page 9.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988



APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

La bibliothèque de Saint-Pierre prolonge ses heures d'ouverture

La bibliothèque régionale de Saint-Pierre-Jolys commence la nouvelle année avec bien des cadeaux pour ses clients. A commencer par des heures d'ouverture prolongées.

La bibliothèque, située en face du cinéma Jolys, est désormais ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (auparavant, elle était fermée le lundi).

Les horaires en soirée sont également améliorés. Autrefois ouverte uniquement le jeudi de 19h à 20h, la bibliothèque le sera maintenant le mardi et le jeudi de 17h à 21h.

D'après la bibliothécaire, Claudette Musik, la prolongation des heures d'ouverture répond à une demande exprimée par les visiteurs, spécialement ceux qui travaillent durant la journée.

Autre nouveauté pour 1990: 35 cassettes vidéos en français (une bonne partie produites par l'Office national du film) disponibles gratuitement pendant environ un mois.

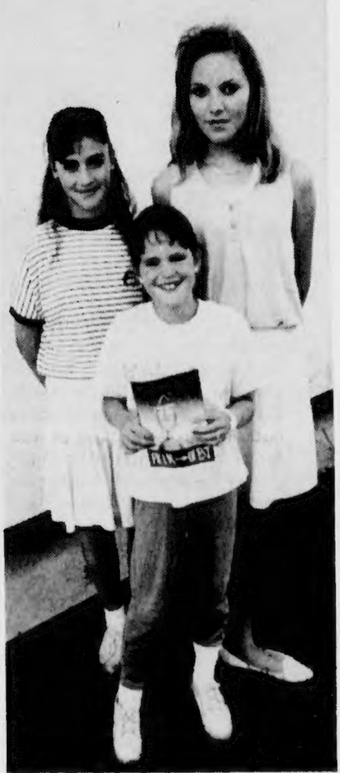
La bibliothèque régionale de Saint-Pierre a également reçu un octroi provincial de 7 500$ qui lui permettra d'acquérir un nouveau bureau de réception, un magnétoscope (VCR), un meuble pour les cassettes vidéos et une machine à écrire.

Claudette Musik, assistée dans sa tâche de bibliothécaire par une jeune étudiante, Joanne Lussier, a donc de bonnes raisons d'entamer la nouvelle année avec optimisme.

«L'objectif dans les années à venir, précise-t-elle, est d'améliorer les locaux dans notre succursale de Saint-Malo et peut-être d'ouvrir des succursales dans d'autres villages de la municipalité».

La bibliothèque régionale de Saint-Pierre possède un fonds de quelque 33 000 livres, dont environ un tiers en français. Elle offre ses services gratuitement aux résidants du village de Saint-Pierre-Jolys et de la municipalité de De Salaberry. Pour les autres, les frais d'inscription annuels sont de 20$.

Laurent GIMENEZ



Archives La Liberté

La seule cassette vidéo détenue jusqu'à présent par la bibliothèque régionale de Saint-Pierre était celle de la série Franc-Ouest, produite par l'ONF. Une série dont un des volets, La nouvelle au village, a été tourné à Saint-Pierre avec des comédiens du village, dont Liane Musik (à gauche), Danielle Laroche (premier plan) et Andra Bickel.

Au Canada

Québec au Canada: non, mais au fond oui...

Selon un sondage Sorecom, si l'accord du lac Meech n'était pas ratifié, 58% des Québécois appuieraient la souveraineté-association et 42% l'indépendance. Si on tient seulement compte des Franco-Québécois, les deux tiers appuieraient la souveraineté-association, 48% l'indépendance complète.

Toutefois, les sondés ont aussi dit majoritairement qu'il était dans l'intérêt du Québec de rester dans la fédération: 53% des Québécois et 46% des Franco-Québécois.

Québec au Canada: tu m'aimes pas, moi si...

Le traditionnel sondage de fin d'année du magazine Macleans's indique que 46% des Canadiens estiment qu'il n'est pas question de lutter pour garder le Québec dans la fédération si les Québécois veulent se détacher du Canada.

Cependant, 59% des Québécois trouvent que les Canadiens devraient tout faire en leur pouvoir pour les persuader de rester dans la fédération. Qu'ils se rassurent: 74% des Canadiens ne veulent pas que le Québec quitte la fédération.

Ontario: dis-moi combien tu payes...

Pour bien mesurer le poids économique du Manitoba par rapport à l'Ontario, il suffit de mettre ensemble deux chiffres. D'abord, il faut savoir que le gouvernement ontarien a introduit de nouvelles taxes qui lui rapporteront 3 milliards de plus en 1990. Ensuite, il faut se souvenir que le budget total du Manitoba avoisine 4, 5 milliards de dollars. Les revenus du gouvernement ontarien dépassent 40 milliards par an, pour un déficit annuel de 500 millions.

Casino: les jeux sont faits

Le casino du gouvernement provincial ouvre ses portes précisément à 18h vendredi 29 décembre dans l'Hôtel Fort Garry. Baptisé Crystal Casino, il occupe tout le 7e étage de l'Hôtel, y compris l'ancienne salle de bal Crystal. Le casino devrait rapporter 10 millions par année pour financer des projets de soins de santé.

Le casino propose notamment le baccara, la roulette, le blackjack, des machines à sous et un jeu très prisé en Europe, la boule.

WINNIPEG

Nouvel An: les bus gratuits

Winnipeg Transit, Autopac, 1290 Fox Radio et 13 MTN mettent gratuitement les autobus à la disposition des gens le 31 au soir à partir de 19h jusqu'à 3h30 du matin le 1er janvier.

L'an dernier, quelque 23 500 personnes ont décidé de profiter de ce programme mis en place voilà 4 ans pour donner une option aux fêtards qui ne seront plus en état de conduire. Pour les détails techniques: 284-7190.

Maison commune

Impossible de ne pas être optimiste, après avoir vécu les récentes accélérations de l'Histoire en Europe qui ont conduit à l'effrondement des dictatures du prolétariat. 1989 marque une poussée spectaculaire de la liberté dans le monde. A tel point que le défi planétaire de la dernière décennie du millénaire est déjà évident: consolider la liberté, provoquer la liberté.

Sous la pression des moyens de communications, les dictatures les plus féroces sont condamnées à s'écrouler de plus en plus vite. La révolution roumaine a été accélérée, dirigée, canalisée grâce à la télévision. En Allemagne de l'Est, la bombe à retardement avait été déclenchée voilà bien des années, lorsque le pouvoir communiste n'avait pu empêcher les «camarades» est-allemands de regarder la télé de l'Ouest.

De nos jours, les seules autocraties qui gardent de bonnes chances de survie sont celles qui peuvent garder un contrôle absolu sur les journaux, la radio et la télé, ces chevaux de Troie de la dictature. Autrement dit, garder un contrôle sur l'imaginaire des gens.

Quand la presse est libre, donc quand les gens sont libres, la créativité, les pensées individuelles peuvent vraiment s'exprimer, explorer, trouver des solutions originales.

Quel est le premier réflexe des citoyens dits «de l'Est», sitôt le pouvoir honni déboulonné? Sauter sur un journal, sur des journaux, pour lire plus que la version officielle, pour espérer comprendre de nouvelles choses, penser de nouvelles solutions. L'apprentissage de la liberté des gens «de l'Est», dans un contexte vraiment démocratique, devrait produire plus qu'une pensée originale.

ÉDITORIAL

Qu'on songe un instant à l'Union soviétique, à l'empire russe, plus précisément: jusqu'où et à quel prix tant de peuples aux aspirations différentes pourront-ils continuer de coexister, une fois que le communisme, l'excuse unificatrice, sera totalement vidé de son sens? La réponse viendra peut-être sous la forme de cette «maison commune européenne», aux fondations encore très floues, que le président Gorbatchev appelle de ses voeux.

Au Canada, la liberté n'est pas une idée neuve, bien au contraire. Elle est même, accompagnée d'une panoplie de droits, enchâssée solennellement dans la Constitution canadienne depuis l'avènement de la Charte des droits et libertés fédérale de 1982. Cette Charte a été l'événement majeur au pays pour les années 80. Arrêt de la Cour suprême du Canada après arrêt, la Charte contribue à unifier, à (osons le mot) «canadianiser» les droits individuels des Canadiens, quelle que soit la province qu'ils habitent.

Prenons le seul exemple de l'article 23 de la Charte qui donne aux parents francophones le droit de gérer leurs écoles. D'ici quelques semaines, la Cour suprême du Canada va rendre un jugement qui servira de précédent et qui devrait préciser la nature de l'étendue du contrôle dont disposeront les parents francophones.

Ainsi, après les années des classes françaises (les 70) puis les années des écoles françaises (les 80), les années 90 s'annoncent comme la décennie clé pour asseoir définitivement l'éducation française partout au Canada. L'éducation ayant des vertus «de survivance» quasi mythiques au Canada français, voilà qui devrait être de bon augure pour la francophonie canadienne, moins de 25 ans après l'instauration du bilinguisme d'État.

Malheureusement, il se profile une ombre noire au tableau: le fameux monstre du lac Meech, qui va empoisonner la vie politique canadienne. En jeu: l'avenir de la francophonie. Les Québécois, traditionnellement méfiants vis-à-vis du fédéral, refusent tout simplement de jouer à fond la carte de l'État bilingue. Pour eux, la défense du français, de leur identité, revient ultimement au gouvernement provincial.

Les Québécois jouissent d'une presse libre, mais à l'imaginaire passablement bloqué sur des vieux schémas pré-avènement du bilinguisme officiel, où la guerre ouverte avec le fédéral tenait lieu de programme électoral. On peut compter sur la presse québécoise pour faire monter la paranoïa de deux crans, selon que les chances de succès de Meech augmentent ou diminuent...

Côté «hors Québec», le bilan n'est guère plus reluisant. La francophonie de demain s'exprime encore largement avec les mots de la francophonie opprimée d'avant-hier: dangers d'assimilation, horreur du mariage mixte, culpabilisation, bons vieux cris de ralliements pour la «survivance»...

Et pourtant, la francophonie canadienne de demain, d'après-demain, du prochain siècle, ne peut exister que si elle sort du carcan provincial pour prendre un sens véritablement national. N'en déplaise aux indépendantistes qui tiennent le haut du pavé en ce moment, le Québec est une trop petite «maison commune» pour les aspirations des francophones du Canada.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Pour une meilleure opinion de Sainte-Amélie et Sainte-Rose-du-Lac

M. le rédacteur,

J'écris cette lettre concernant l'article sur les villages manitobains dans La Liberté du 15 au 21 décembre. Je veux clarifier ce qui était dit concernant Sainte-Amélie.

Premièrement il n'y a pas de cochons élevés dans cette région, mais des boeufs. Aussi notre église, qui dessert une communauté de plus de 40 familles n'est pas désertée. Chaque dimanche nous avons une messe à onze heures avec une moyenne de 60 à 80 personnes présentes.

Durant l'année nous avons environ 10 enfants baptisés et juste la semaine dernière il y a eu la première communion pour 5 enfants de notre paroisse. Nous avons aussi le catéchisme enseigné chaque semaine dans l'église ou dans notre salle communautaire.

Je vous invite à venir à notre Messe de Minuit et soyez certain d'arriver en avance parce que notre église se remplit à capacité avec 400 à 500 personnes.

Notre communauté a environ une cinquantaine d'enfants qui voyage en autobus pour aller à l'école de Sainte-Rose et il y a une dizaine de ceux-ci qui vont à l'école française à Laurier. J'espère que ceci donne une meilleure opinion de notre petit village dont nous sommes si fiers de faire partie.

Aussi je voudrais dire quelque mots concernant ce qui était dit à propos de Sainte-Rose-du-Lac et de Laurier. Pourquoi ne pas mentionner le positif à la place du négatif? Pourquoi ne pas dire quelque chose de positif concernant notre école française à Laurier pour les 1re à 9e année?

Chaque 3 ans les 7e à 9e participent à un voyage culturel aux Québec pour 2 semaines. Aussi pour la première fois, 100% des 9e année de l'année dernière à Laurier participent à un programme français en 10e à Saint-Rosé-du-Lac. Aussi nous avons un programme d'histoire en français à la librairie de Saint-Rose qui fonctionne très bien.

Je n'écris pas cette lettre pour détruire les travaux de La Liberté. Je veux clarifier les commentaires qui sont faits.

Je suis fier d'être capable de parler et d'écrire en français (le mieux possible) et que mes enfants ont la chance d'aller à l'école de Laurier. En plus je suis très fier de dire que je viens de Sainte-Amélie et que je travaille à Sainte-Rose-du-Lac.

Merci de m'avoir donner la chance de m'exprimer.

Ronald Vandenbosch
Sainte-Amélie (Manitoba)
le 18 décembre 1989

Pour nous bâtir un meilleur avenir

Nous nous trouvons au seuil de la toute première année de la prochaine décennie, pleins de souvenirs partagés sur les turbulentes années quatre-vingt et pleins d'espoir pour l'avenir.

Il en est toujours ainsi. À chaque fois que nous célébrons la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle, nous aimons nous pencher sur nos aventures passées pour nous bâtir un meilleur avenir.

De nombreux indices nous permettent de croire que le passage d'une décennie à l'autre se fera avec optimisme et espoir. Nous prenons de plus en plus conscience, ici et à l'étranger, des nombreux problèmes qu'il est urgent de résoudre, tels que la méfiance entre les nations, les conflits armés, la famine, l'analphabétisme, l'inégalité et la dégradation de l'environnement. Nous semblons vouloir nous attaquer à ces problèmes avec plus de volonté et de détermination qu'auparavant.

Et puis il y a les grands changements qui secouent l'Europe et qui redonnent un nouvel espoir à tous les amoureux de la liberté et de la paix. L'espoir que les événements historiques qui se déroulent actuellement marquent le début d'une nouvelle ère de paix, de compréhension et d'harmonie pour tous les peuples de la terre.

Alors que le rideau se lève sur cette nouvelle décennie, nous savons qu'il ne nous revient pas de récrire ce que nous avons vécu et ce qui est révolu. Nous pouvons, toutefois, tourner la page et écrire une nouvelle histoire.

Composons donc, ensemble, cette belle histoire!

George Johnson
Lieutenant-Gouverneur du Manitoba
décembre 1989

10 ans après Forest

L'évolution du discours de la SFM

Entre l'euphorie et la crainte de «l'assimilation»

Depuis l'arrêt Forest, sept présidents se sont succédé à la tête de la Société franco-manitobaine. Ces 10 années représentent 10 discours prononcés lors des assemblées annuelles. Dix discours révélateurs, sinon d'une évolution, du moins d'évolutions dans les esprits.

Les deux décisions majeures de la Cour suprême, l'arrêt Forest en 1979 et l'arrêt Bilodeau en 1985, ont semblé redonner de l'énergie à la SFM. Mais avec l'usure du quotidien, l'enthousiasme retombe et le doute perce derrière un concret pas toujours palpable.

Dès 1980, René Piché met l'accent sur le concret, peut-être pour faire oublier quelque timidités passées...: «L'objectif (de la SFM) est de répondre à des besoins concrets, quotidiens des Franco-Manitobains au lieu de poursuivre uniquement des droits théoriques et parfois même illusoires.» Il est déjà question d'une «restructuration» de l'organisme pour «accroître la participation à la réflexion, aux décisions et aux actions» de la SFM.

La position de la SFM sur le référendum du Québec a laissé des traces, que Gilberte Proteau veut effacer en 1981. Les Franco-Manitobains ont d'abord besoin d'unité : «Notre prise de position référendaire était un moyen pour nous faire entendre {..} Notre vitalité collective dépend de notre solidarité interne.»



Archives La Liberté.
Deux présidentes des années 80: Lucille Blanchette et Gilberte Proteau.

Si l'arrêt Forest ne se traduit pas dans la vie quotidienne, c'est, juge Gilberte Proteau en 1982, par manque de mobilisation : «90 ans de clandestinité nous ont bien entraînés à ne pas nous identifier. Mais il faut que cela change {..} Il est essentiel que chaque communauté, que chaque organisme, que chaque francophone revendiquent aussi les services en français.»

«Êtes-vous de ce nombre ?» interroge en 1983 Léo Robert, à la recherche des militants francophones. Pour dépasser les «petites querelles de clocher», la SFM sent alors le besoin d'une «décentralisation».

Les choses se gâtent entre 1983 et 1985, mais si Gilberte Proteau veut «parler de la profonde tristesse» qui l'habite en 1985, ce n'est pas à cause de la crise des services en français et de l'incendie de la SFM.

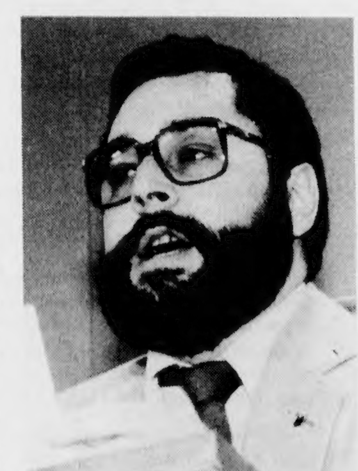
Mais, parce qu'elle ressent «dans notre peuple, une certaine lassitude, et peut-être plus que cela, une indifférence presque palpable.» Elle aussi interroge son peuple : «Et nous, où en sommes-nous ? Sommes-nous trop las pour continuer la lutte ? Nos racines sont-elles en train de mourir, malgré les apparences de vitalité extérieure ?»

L'arrêt Bilodeau en 1985 arrive à temps pour remonter le moral des troupes : «On peut recommencer à avoir confiance dans les institutions de notre pays», lance Réal Sabourin à la tribune de 1986. La «grande victoire» a des effets propres au champagne : «J'avoue que ça me donne un peu le vertige.»

L'assimilation ne doit plus tracasser : «L'assimilation est devenue une arme à double tranchant : les 2/3 de nos éducateurs franco-manitobains passent beaucoup de leur temps à rendre bilingues les anglophones du Manitoba. La vapeur est renversée.»

S'il constate, en 1987, que «nos institutions sont plus fortes et développées aujourd'hui que jamais auparavant», les vapeurs reprennent Réal Sabourin : «S'il fallait résumer les défis passés, présents et futurs en un seul mot, je dirais : «assimilation».

La menace est toujours là en 1988, mais Lucille Blanchette voudrait ouvrir les yeux à l'assemblée : «C'est certain qu'on a raison de craindre l'assimilation des nôtres. Par contre, il faut se féliciter d'avoir surmonté une certaine indifférence de la part des Canadiens (nes). {..} Il y a de plus en plus de parlants anglais et de parlants français qui valorisent notre langue et notre culture, même à nos yeux !»



Archives La Liberté
Réal Sabourin, président de la SFM en 1986.

Cette fois sans décision juridique, l'optimisme semble regagner du terrain à la fin des 80. Le 4 novembre dernier, Denis Clément parle d'un nouveau lancement «pareil à celui de la première navette spatiale». Les frontières reculent : «notre viabilité doit se rendre au-delà des limites de la francophonie actuelle et s'étendre au Manitoba tout entier.»

Les ententes Fédéral-Provinciales et Fédéral-Communauté, ainsi que la restructuration en marche de la SFM, nous permettront sans doute bientôt de savoir s'il vaut mieux tempérer les euphories ou se méfier des craintes.

Philippe DESCAMPS

À vous de conclure !

Devant une assistance nombreuse, un orateur soigne sa conclusion. Celle-ci peut résumer l'esprit du moment. Voici les dix conclusions des présidents de la SFM depuis l'arrêt Forest :

René Piché, mobilisateur en 1980 : «Je ne peux qu'exprimer le voeu que vous serez prêts à répondre aux appels de vos organismes ou de la SFM si cela s'avère nécessaire.»

Gilberte Proteau, unitaire en 1981 : «Et si nous ne pouvons pas toujours chanter à l'unisson, au moins, chantons ensemble la même chanson !»

Gilberte Proteau, encourageante en 1982 : «C'est le temps de faire valoir notre francophonie, c'est le temps de faire connaître nos racines, c'est le temps d'envoyer d'l'avant ! L'avenir est prometteur. Profitons-en ! Goûtons-y !»

Léo Robert, modeste en 1983: «Même si je porte les initiales de Louis Riel, je ne porte pas celles de Jésus-Christ... Représentants d'organismes, invités spéciaux, visiteurs, membres de la SFM : «Vous êtes vraiment du nombre.»



René Piché en 1980 : «Notre province est redevenue officiellement bilingue. Mais bien des questions se posent encore.»

Léo Robert, avenant en 1984 : «...nous venons de parcourir un trajet sinueux et tortueux afin de vivre en français chez nous.»

Gilberte Proteau, magnanime en 1985 : «Vous commencerez sans doute (l'année) avec la décision de la Cour suprême. Ça devrait vous procurer quelques heures de plaisir...Bonne route ! Et souvenez-vous que Riel est passé avant vous !!»

Réal Sabourin, euphorique en 1986 : «1985, c'était notre année. 1986, ça peut être le début du siècle des francophones au Manitoba. Et pourquoi pas ?»

Réal Sabourin, pragmatique en 1987 : «A mon avis, l'avenir nous permettra de vivre non pas pour le français mais, de plus en plus, en français. Le français, pour nous, n'est pas un but en soi. C'est une façon de vivre, de voir le monde, et de communiquer entre nous comme Manitobaines et Manitobains à part entière.»

Lucille Blanchette, réaliste en 1988 : «L'organisme porte-parole de la francophonie manitobaine aura à survivre encore à plusieurs crises, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles...»

Denis Clément, reconnaissant en 1989 : «J'ai pu connaître un grand nombre de personnes qui, comme vous et moi, avec le talent qu'ils ou elles ont, tentent d'améliorer le milieu franco-manitobain. Alors, merci pour cette chance et peut-être un jour on se verra sur les sentiers qui mènent à la communauté franco-manitobaine.»

Les 80 de Cayouche

Une bonne planète, c'est dur à trouver

La terre du début des 80: une gigantesque bombe à retardement où ses habitants avaient cessé de spéculer sur lequel de ses citoyens déclencherait la bombe qui rendrait toutes les autres bombes inutiles. Les 80 naissants, portaient la maladie des années 70.

La terre, la poubelle universelle des sociétés qui consommaient comme s'il n'y avait pas de lendemain. Les années 80 prenaient de l'âge sans pour autant acquérir la sagesse.

La terre, un être fragile qui a besoin d'être nourri, lavé et dorloté de temps en temps. Les années 80 tiraient à leur fin, en sachant pour la première fois que les années 90 ne devaient pas répéter les mêmes erreurs.

À travers tout ça, Cayouche n'a pas sombré dans le pessimisme. Son avant-dernière caricature de la décennie, inspirée d'une citation de Placide Gaboury, philosophe originaire du Manitoba français, est remplie d'espoir: «Le monde attend, pour entrer dans une ère d'harmonie et de paix. Que s'éveille et s'allume la sagesse».

S'il a jugé, de temps à autre, devoir sonner l'alarme, c'était pour rappeler aux lecteurs et aux lectrices de La Liberté qu'ils et elles sont des citoyens et des citoyennes à part entière de cette planète qui ne serait pas facile à remplacer.

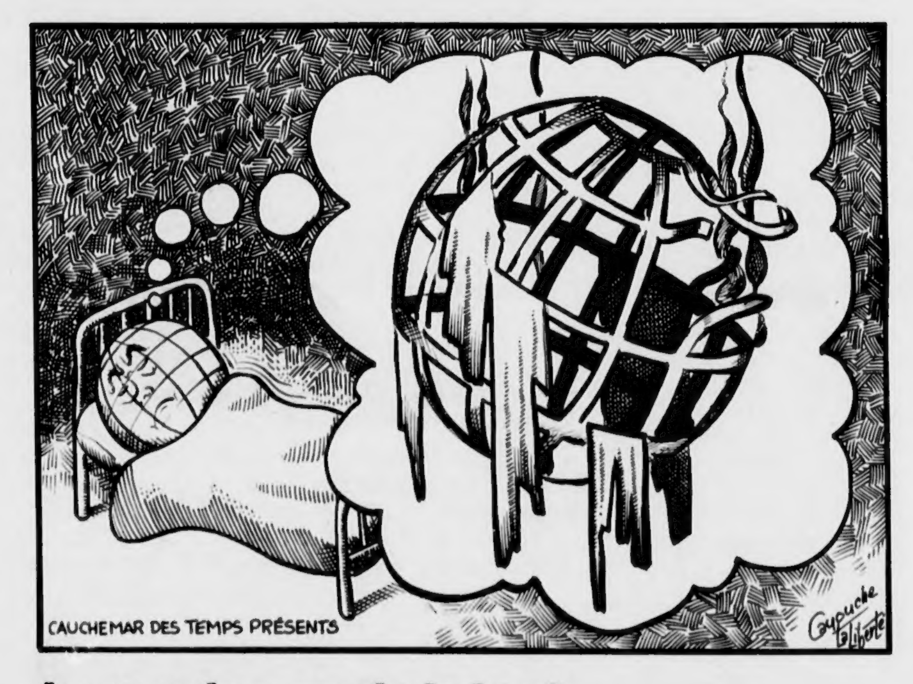
Lucien CHAPUT



La terre a encore une drôle de mine.



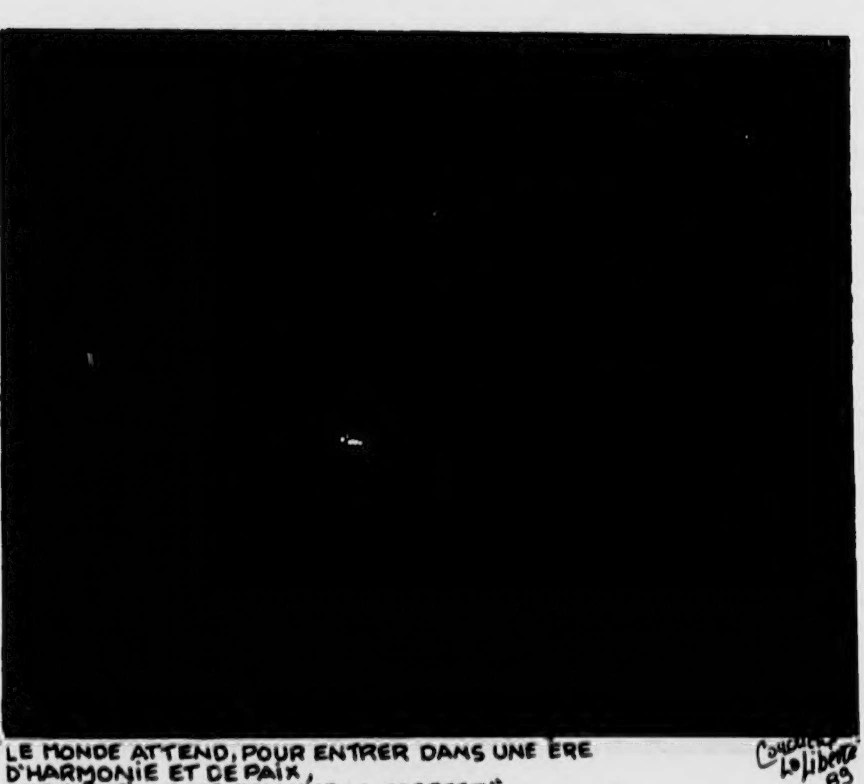
Les larmes noires du désespoir.



Le monde a perdu la boule.



Adieu aux couches jetables.



"LE MONDE ATTEND, POUR ENTRER DANS UNE ÈRE D'HARMONIE ET DE PAIX, QUE S'ÉVEILLE ET S'ALLUME LA SAGESSE".
PLACIDE GABOURY

Cayouche La Liberté 89

Les 80 de Cayouche

Du bon monde, c'est dur à trouver

Pendant que les pays libres de l'Occident cachèrent leurs inquiétudes derrière leurs masques de guerre, il y eut des bouleversements incroyables dans les pays de l'Europe de l'Est, où la démocratie était persona non grata.

Cayouche n'a jamais été à l'aise avec les disciples de la nouvelle droite des années 80. En deux mots, ces personnes le gênent.

Bien qu'elles soient des personnes qui devraient partager ses idées de liberté et de démocratie, elles démontrent une intolérance et une insensibilité envers autrui, les minorités, les plus faibles n'ayant pas de place dans leurs plans. Pour elles, Cayouche réserva ses plus dures caricatures.

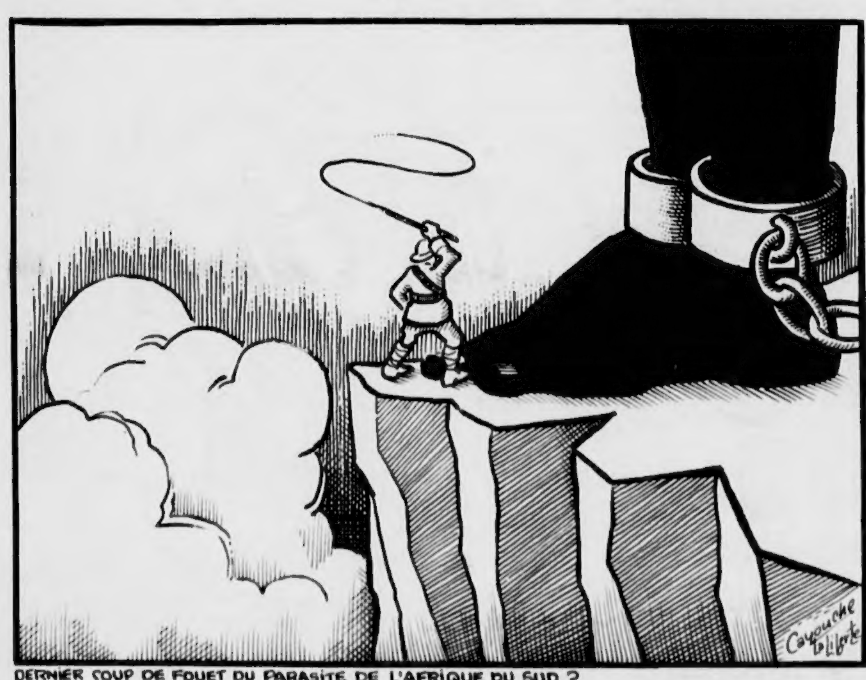
Le monde occidental est en pleine crise. Les Américains subissent présentement le pire fléau de leur existence, cocaïne et crack faisant autant de victimes que leur trop fameuse guerre au Vietnam.

Et si l'économie de la Grande-Bretagne se porte mieux à la fin qu'au début des 80, l'avenir en rose de ce pays n'est pas assuré. Une nouvelle Europe se dessine. Une Europe sans frontières, une Europe où les murs entre l'Est et l'Ouest s'écroulent.

Lucien CHAPUT



La statue a perdu sa liberté.



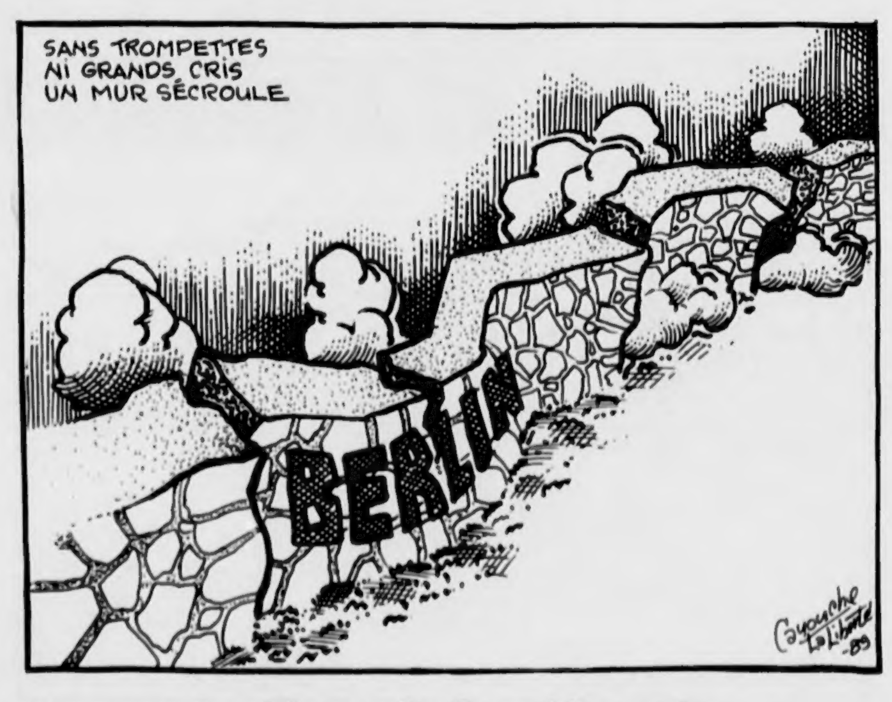
L'enfer au pied du précipice.



Les orgues du 7e ciel reaganien.



Margaret «Tas de chair» s'en est allée en guerre.



Le mur du rideau de fer s'écroule.

16 candidats francophones potentiels pour succéder à Alfred Monnin

Parmi les juristes francophones du Manitoba, seize sont membres du barreau depuis plus de 10 ans. A condition d'être candidat, chacun d'eux répond aux exigences de base pour une nomination à la Cour d'appel.

L'Association des juristes d'expression française n'a pas de candidat désigné. Elle appuie pour le moment le principe de la nomination d'un francophone comme simple juge de la Cour d'appel du Manitoba. A un stade plus avancé de la nomination, elle se réserve la possibilité d'appuyer certaines candidatures.

Rhéal Teffaine a fait acte de candidature la semaine dernière. Sans carte de parti, il se déclare «conservateur», comme le confirme son soutien à Léo Duguay. Spécialisé dans le droit municipal et scolaire, ainsi que dans les arbitrages et les questions commerciales, il tient à mettre en avant son action en tant que président de l'Association du Barreau du Manitoba en 1987 :

«Nous avons mis en place des réformes importantes et de nouveaux mécanismes, concernant notamment la cour provinciale et le tribunal de médiation.»

Voici la liste des autres candidats potentiels :

- **François Avanthay** se déclare «pas candidat, comme c'est là».

- **Mary Jane Bennett**, maîtrise bien le français, mais n'est pas d'origine canadienne-française.

- **Robert Bétournay**, plutôt spécialisé dans le notariat, proche de l'âge de la retraite. Il déclare ne pas avoir fait acte de candidature.

- **Armand Dureault**, juge à la Cour du banc de la reine depuis 1984. Interrogé sur ses intentions, il a répondu : «Non, ma décision est prise. C'est trop tard à 3 ans de la retraite.»

- **Léa Duval**, juge à la Cour provinciale.

- **Rénald Guay**, fils du sénateur libéral Jos Guay.

- **Alain Hogue**,associé au parti libéral.

- **Denis Labossière**, plutôt spécialisé dans le notariat. Il se déclare : «Pas candidat. Si on me le proposait, je dirais non.»

- **Marc Monnin**, jeune (11 ans de barreau), réputé comme plaideur, mais «il n'est pas dans (ses) intentions de postuler».

- **Michel Monnin**, juge à la Cour du banc de la reine depuis 1984. Sa seule réponse : «Je ne fais pas de commentaire dans mes fonctions. Quel que soit le sujet.»

- **Bernard Rodrigue**, plaide actuellement à Brandon.

- **Laurent Roy**, président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, ne plaide pas beaucoup. L'un des candidats les plus sérieux, mais il déclare ne pas s'être penché sur la question : «Je n'ai pas réfléchi à la chose plus que cela. Peut-être, peut-être que non.»

- **Carol Sharp**, bilingue d'origine britannique et non canadienne-française.

- **Rémi Smith**, fils du sénateur libéral Jos Guay.

- **Rhéal Teffaine**, président de l'Association du Barreau du Manitoba en 1987.

- **Léo Teillet**, plaideur du cabinet Teffaine. Il se déclare «certainement pas candidat».

Ph.D.

La succession d'Alfred Monnin à la Cour d'appel

La tentation politique

Malgré une volonté affichée de s'en tenir au mérite, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney sera sans doute tenté de profiter de l'occasion pour faire «basculer» la Cour d'appel du Manitoba à tendance libérale.

Après le départ d'Alfred Monnin, nommé sous Pierre Trudeau, la Cour d'appel sera composée à parité entre des juges nommés par les libéraux et des juges nommés par les conservateurs.

Les allégeances conservatrices du juge Lyon ne sont pas à démontrer. Le juge Kerr Twaddle est officiellement neutre, mais il a été nommé par les conservateurs tout comme Bonnie Helper, représentante de la communauté juive.

Le juge Huband a été candidat pour le parti libéral. Il a été nommé par les libéraux tout comme le juge Philp et le juge O'Sullivan, ancien argentier des libéraux au Manitoba.

L'avocat Guy Jourdain écarte la possibilité d'une nomination d'un juge affiché libéral ou néodémocrate. En revanche, une nomination «neutre» est toujours possible selon lui.

L'équilibre politique pourrait être également modifié si le juge O'Sullivan faisait valoir ses droits à la retraite. Les autres juges ont été nommés récemment.

Pour faire son choix, le gouvernement a en outre la possibilité de jouer sur deux nominations : celle d'un juge pour compléter l'effectif de la Cour et celle d'un juge en chef pour remplacer Alfred Monnin. Le nouveau juge devrait être un juge puîné (simple juge), mais il peut être également choisi pour la fonction de juge en chef.

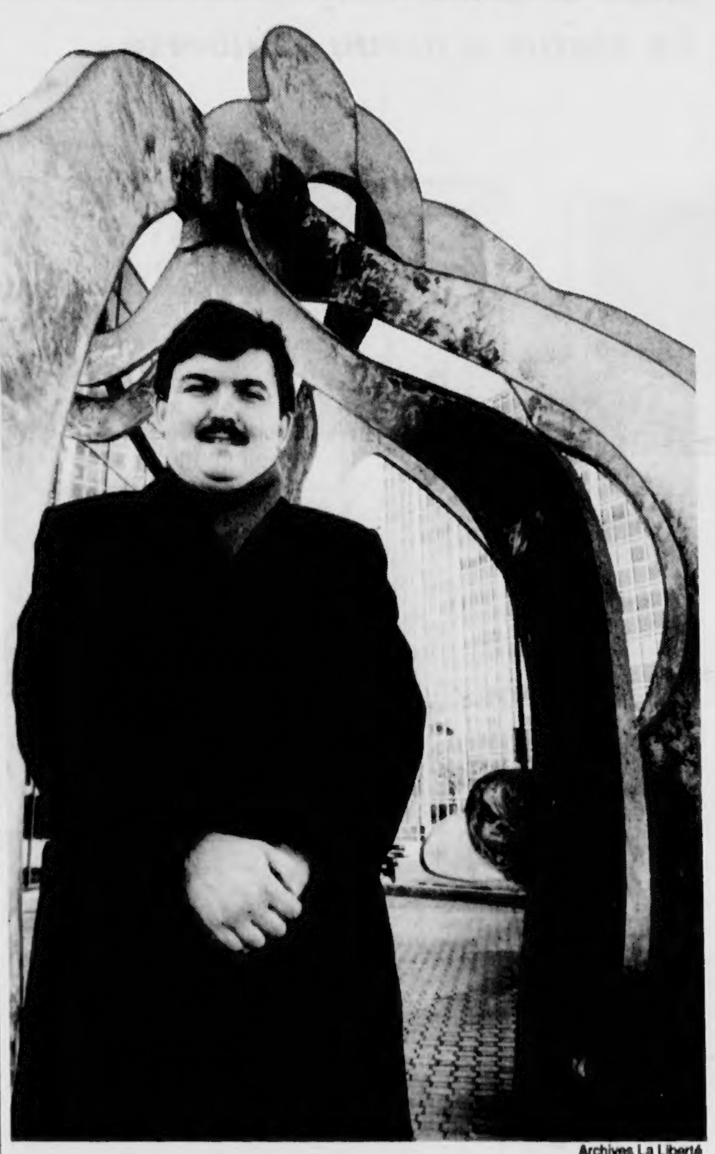
Philippe DESCAMPS



La succession d'Alfred Monnin est ouverte depuis déjà plusieurs semaines.

Le fédéral a toujours le dernier mot

Comment accéder à la Cour ?



Archives La Liberté

Guy Jourdain, le porte-parole de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, s'est fait l'avocat d'une succession franco-manitobaine au juge en chef Alfred Monnin.

Après le départ du juge en chef Alfred Monnin le 31 janvier 1990, la communauté franco-manitobaine n'est pas assurée de voir un juriste issu de son sein siéger parmi les 7 juges du plus haut tribunal de la province.

L'esprit des lois et la tradition historique voudraient qu'un Franco-Manitobain soit nommé à la Cour d'appel par le gouvernement fédéral. C'est, du moins, l'argumentation développée par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba dans une lettre ouverte au Premier ministre du Canada *(lettre parue dans La Liberté voilà deux semaines)*.

Dans un article paru dans «The Lawyers Weekly» du 1er décembre, le ministre fédéral de la justice, Doug Lewis, reconnaissait l'importance de la langue : «Linguistic capabilities may be important in some cases.»

Avec l'aide de l'avocat Guy Jourdain, porte-parole de cette association, nous tentons une description des arcanes des nominations judiciaires.

Le gouvernement fédéral a compétence non seulement pour les juges fédéraux comme ceux de la Cour suprême, mais pour certains juges provinciaux. Les nominations aux cours supérieures provinciales, comme la Cour d'appel du Manitoba, sont de son ressort.

Comme toute personne à la recherche d'un emploi, un candidat à la magistrature provinciale suprême doit envoyer son curriculum vitae au comité d'évaluation des candidatures de sa province. Ce comité de cinq membres (représentants de la magistrature, du barreau et du grand public) étudie les candidatures et rend des avis avec l'aide du commissaire à la magistrature fédérale. Le ministre de la Justice recommande ensuite certains candidats en conseil des ministres, qui tranche.

Pour être recevables, les candidatures doivent correspondre à trois exigences de base : il faut avoir posé sa candidature, être membre d'un barreau au Canada depuis 10 ans et être membre du barreau de la province concernée. Pour devenir membre d'un barreau, il faut être titulaire d'un baccalauréat en droit, avoir réussi l'examen du barreau et effectué un stage dans un cabinet d'avocat (le stage dure un an au Manitoba).

Outre ces exigences de base, la coutume a instauré certains critères de sélection, sans que ceux-ci soient absolus. Généralement la préférence va aux avocats plaideurs. Mais la nomination du juge Lyon a contredit cette coutume. L'ancien Premier ministre du Manitoba n'avait pas plaidé depuis une vingtaine d'années. Les juges d'un certain âge, généralement au-dessus de 45 ans, ont plus de chance.

Compétence, expérience, objectivité

Avec l'instauration de la Charte des droits en 1982, la Cour suprême est encombrée de causes constitutionnelles. Les cours supérieures provinciales sont amenées à jouer un rôle important en cette matière: leur jugement a une grande force persuasive sur les autres cours supérieures de province et peut faire jurisprudence.

La récente nomination du juge Tarnapolsky, un spécialiste des droits de la personne, à la Cour d'appel de l'Ontario témoigne de cette évolution. Les candidats à la Cour d'appel doivent donc acquérir une grande sensibilité aux questions constitutionnelles en plaidant des causes de cette nature, ou en faisant de la revendication politique pour un groupe protégé par la constitution.

Enfin, la derrière exigence coutumière est l'allégeance politique au gouvernement en place, ou la «neutralité» par rapport à l'opposition. Le régime de nomination a été modifié à plusieurs reprises pour limiter cette coutume. Selon le nouveau régime instauré en 1988, le principal critère de nomination «devrait être le mérite» : compétence, expérience, circonspection, objectivité, etc. Mais la décision finale revient toujours au gouvernement fédéral.

Ph.D

CULTUREL

Suivez le guide

Les chocolats de Lionel De Ruyver

Cadeau de Nouvel An peut-être pas très original mais qui fait toujours plaisir: la bonne veille boîte de chocolats. Nous avons demandé à un amateur éclairé de nous montrer les chemins du bon cacao.

«Il ne faut pas hésiter à mettre le prix!», lance d'emblée notre chocolatomane. «La fabrication d'un bon chocolat est longue et délicate. Il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte: la température du chocolat, la température ambiante, la manipulation...»

• Première adresse, inattendue: la boulangerie Le Croissant (268, avenue Taché). Toujours plus audacieux, les époux Pichon ont pris prétexte du temps des fêtes pour se lancer dans l'aventure chocolatière. Principal intérêt: des chocolats garantis «faits maison».

«Sais-tu comment les chocolatiers s'arrangent pour mettre de la liqueur dans leurs chocolats? Avec une seringue?», lance, pédagogue et un rien taquin, le fils de chocolatier.

Explication: «Un bonbon de chocolat est divisé en deux parties: une base et un couvercle. Le tout est retrempé pour donner l'uniformité». Rien de plus facile, dans ces conditions, que de glisser quelques gouttes de liqueur avant le retrempage.

• Deuxième adresse, sélecte: El Canister (95, rue Osborne). Un spécialiste des chocolats belges, notamment la célèbre marque Godiva. «Si les chocolats sont belges, allemands ou suisses, c'est déjà un bon signe», indique Lionel De Ruyver.

• Troisième adresse, populaire: les magasins Supervalue. «Chaque magasin a un rayon importation, où il y a non seulement des chocolats, mais aussi du pain d'épice, de la moutarde, des cornichons non sucrés...» D'un chocolat deux coups, en somme.

La qualité d'un chocolat, comme celle d'un poisson, se reconnaît à son éclat: «Il faut qu'il brille. Cela prouve qu'il a été cuit à la bonne température».

«Quant au goût, c'est personnel. Je pense que les vrais amateurs de chocolat l'aiment plutôt amer. Pour eux, mettre du lait dans le chocolat, c'est comme couper un bon verre de Bordeaux avec de l'eau».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Un portrait de Lizanne Lachance



photo: Bernard Bocquel

Lizanne Lachance, chanteuse et animatrice de Dayside à CKND: «Je ne trouve pas difficile de parler aux gens. Et les gens sentent qu'ils peuvent me faire confiance».

Interpréter la vie en chansons et en questions

Lorsque Lizanne Lachance chantera au Foyer du CCFM les 4 et 5 janvier, cela fera exactement un mois que l'artiste animera Dayside, la toute nouvelle émission d'affaires publiques de CKND. Une double vie pas ordinaire. Mais qui s'explique.

«Dayside, c'est du lundi au vendredi de 13h à 14h. Je m'entretiens avec 4 ou 5 invités. L'idée, c'est de poser les questions pour faire comprendre aux télespectateurs ce qu'il y a en arrière des nouvelles. Le tout sans s'énerver. On peut parler d'un sujet sans s'égorger», assure Lizanne Lachance.

On veut bien croire cette Franco-Manitobaine de 31 ans qui se définit comme «une sensible qui cherche la vérité, une personne sincère, abordable».

On veut la croire parce qu'on est frappé par une honnêteté, une simplicité: «Je suis honnête, tout simplement parce qu'une personne réellement sincère doit être honnête. Ceci dit, je n'aime pas les entrevues!».

Lizanne Lachance se considère encore artiste, d'abord et avant tout: «J'ai un talent pour chanter. La chanson triste, c'est mon style: Aznavour, Ginette Reno...Et puis le jazz: spontané, capricieux. Je peux vraiment sentir mes chansons, les interpréter. Chanter, c'est interpréter la vie».

À 21 ans, elle devient chanteuse professionnelle, en compagnie de Gisèle Fredette, après avoir fait ses premières armes au 100 Nons, dès l'âge de 14 ans. Mais à 23 ans, en 1982, Lizanne Lachance décide qu'elle ne gagnera pas sa vie à chanter dans des bars.

«Je me suis dit: il faut que je m'instruise, pour comprendre la vie plus profondément. J'ai besoin d'interpréter les choses intelligemment. C'est une fierté, une volonté de faire mieux», souligne la (récemment) diplômée en administration publique.

C'est dire si Lizanne Lachance prend sa nouvelle carrière au sérieux: «A Dayside, je ne suis pas encore complètement à l'aise, mon style est en train de se développer. Je dois refléter Lizanne et pas quelqu'un d'autre. Je travaille toujours à m'améliorer. Lizanne Lachance va toujours continuer d'évoluer.»

Bernard BOCQUEL

Au PTE:
Une pièce de saison



photo: Hubert Pantel

«A Prairie Boy's Winter», une pièce spécialement écrite pour Noël par Sandra Birdsell, Martha Brooks et David Gillies et déjà présentée en 1984, 1985 et 1986. Cette pièce du PTE (Place Portage) mise en scène par Kim McCaw sera présentée jusqu'au 7 janvier, excepté le 1er janvier (billets à 6$, 942-5483).

Le coeur plutôt que les applaudissements

Lizanne Lachance, tout simplement, tout viscéralement, aime chanter. Beaucoup plus qu'elle n'aime les applaudissements.

«Dans les bars, ce n'est jamais les très grandes foules. Alors je n'ai pas eu tant d'applaudissements que ça».

Lizanne Lachance n'a donc jamais été possédée par l'envie de la foule, des trombes d'applaudissements. Quand même, en 1988, peut-être pour en avoir définitivement le coeur net, elle a participé au concours de la chanson française de Granby, au Québec. Elle s'est classée parmi les finalistes...

Cet été, elle s'est fait remarquer en chantant dans l'émission Big Sky Country de CKND. Cette fois, sa solide présence au petit écran lui a permis de gagner le gros lot: animer une émission d'affaires publiques, directement en concurrence avec Another World, quelques temps après avoir achevé sa maîtrise en administration publique.

Bien entendu, cette nouvelle carrière ne l'empêchera pas de poursuivre «la chanson, l'interprétation de la vie». Notamment chaque dimanche matin, à la messe de 8h45 de la paroisse Saint-Vital. Là où le coeur compte bien plus que les applaudissements...

B.B.

La Sagouine recevra l'Ordre du Canada

La comédienne Viola Léger de Moncton est au nombre des 71 personnes qui ont été nommées à L'Ordre du Canada.

Viola Léger, qui a fait connaître l'Acadie au monde en interprétant le personnage de la Sagouine, a depuis fondé sa propre compagnie de théâtre.

Le gouverneur général remettra les décorations lors d'une cérémonie qui aura lieu à Ottawa, à une date encore indéterminée.

Les Rendez-Vous

DANSE

• *«Casse-Noisette»*, le célèbre ballet de Tchaïkovski sur une chorégraphie de John Neumeier, sera présenté à nouveau cette année par le Ballet royal de Winnipeg. Les 30 et 31 décembre à 14h et les 29 et 30 décembre à 20h ; billets de 10 à 31,50$ (956-0183).

CONCERTS

• *«Winter Bash 89»*, festival de musique rock au centre culturel West End. Les 29, 30 et 31 décembre à partir de 20h (billets : 775-1055).

• *Gilles Fournier* sera au Mârdi jazz du Foyer, le 2 janvier au CCFM.

• *Lizanne Lachance* est l'artiste invitée du Foyer, les 4 et 5 janvier au CCFM.

SAINT-SYLVESTRE

• *Laurent Roy et The Midnight Orchestra* animeront le gala du Nouvel An dans la grande salle de bal du Fort Garry. Le 31 décembre à partir de 19h (billets à 65$, 985-6802).

• *«The Price is Right party»*, organisé par le Gas Station Theatre 445, avenue River. Le 31 décembre à partir de 20h (billets à 30$, 284-5870).

CINÉMA

• *21e Tournee of Animation*, des films d'animation de Hongrie , Suisse, Angleterre, etc. A la Cinémathèque (100, rue Arthur 942-6795), à partir du jeudi 4 janvier à 19h30 et 21h30.

• *«Jésus de Montréal»*, de Dennys Arcand (Can. 1989), prix du jury au Festival de Cannes et prix oecuménique. Au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) du 29 au 4 janvier à 19h30 et 21h30.

• *«Castors»*, le nouveau film présenté au cinéma Imax de la place Portage. Films seul à 12h, 13h, 14h et 15h, et séance double «Beavers» et «North of Superior» à 19h et 21h.

ENFANTS

• *«Où est Charlie ?»*, concours pour les enfants de 6 à 12 ans, organisé par la bibliothèque de Saint-Boniface. Deux partenaires devront trouver le célèbre personnage Charlie, son compagnon et le parchemin dans un fouillis de milliers de personnages. Mercredi 3 janvier à 14h (986-4332).

Le troisième livre de la série «Où est Charlie ?» a pour titre : «Le voyage fantastique». C'est une nouveauté disponible à la bibliothèque de Saint-Boniface.

• *Ateliers pour enfants* (de 5 à 12 ans) au Musée des Beaux-Arts de 13h à 14h30 :

«Birds of a feather», fabrication d'oiseaux à partir de divers matériaux, le mercredi 3 janvier. «Space invaders», toutes sortes d'objets pour découvrir l'univers, le jeudi 4 janvier. «Fossil Factory», fabrication de fossiles en plâtre et en argile, vendredi 5 janvier.

THÉÂTRE

• *«The Glass Menagerie»* de Tennessee Williams par le MTC Warehouse, du 27 décembre au 13 janvier (angle Rupert et Lily, 942-6537).

EXPOSITIONS

• *«Colour and Texture»*, sérigraphies de Gertrude Maartense. A la Galerie Medea (132, rue Osborne, 453-1115), du 1er au 14 janvier.

• *Gilles Decruyenaere* présente ses aquarelles dans la galerie Midtown (426, rue Graham).

MANITOBA

Alfred Gauthier a la plus belle maison

Alfred Gauthier, de Saint-Claude, est le grand gagnant du 2e Concours de décorations extérieures de Noël, organisé par CKSB et les caisses populaires du Manitoba.

Alfred Gauthier, qui concourait dans la catégorie résidence privée, recevra un trophée et aura son nom inscrit sur une plaque placée dans sa caisse populaire.

Voici les noms des autres gagnants:

• **Catégorie résidences privées:** Maurice Magnet, Sainte-Rose-du-Lac, Santina et Joe Sever, Saint-Boniface (mention honorable).

Hanover-Taché

Classement général

(au 27 décembre 1989)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	11	1	0	22
Sainte-Anne	11	2	0	22
I-d-Chênes	5	7	0	10
Landmark	4	5	0	8
Steinbach	3	12	0	6

Division Sud

	G	P	N	T
Grunthal	9	4	0	18
Saint-Malo	8	5	0	16
La Broquerie	5	8	0	10
Saint-Pierre	4	7	0	8
Mitchell	3	10	0	6

Classement individuel

(au 27 décembre 1989)

	B	P	T
Marc Nault *Sainte-Anne*	12	26	38
Kevin Penner *Sainte-Anne*	16	20	36
Larry Skoleski *Niverville*	20	11	31
Dean Gerrie *Sainte-Anne*	5	26	31
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	10	20	30
Ron Davies *Sainte-Anne*	15	14	29
Denis Trudel *Saint-Malo*	15	13	28
Brent Stoesz *Steinbach*	15	12	27
Jules Enns *Sainte-Anne*	9	17	26
Gilbert Dubé *La Broquerie*	13	11	24
Luc Therrien *La Broquerie*	9	15	24
Robert Rioux *Saint-Pierre*	8	16	24

Jacques St-Vincent, le statisticien de la Ligue Hanover-Taché

La force de la Hanover-Taché: la fierté d'être d'un village



photo: Lucien Chaput

Jacques St-Vincent, statisticien de la Ligue Hanover-Taché. «Le championnat de la Ligue Hanover-Taché, c'est le droit de se vanter d'être les meilleurs pendant un an. Et ça, c'est important dans une petite communauté...»

«Si tu vas à la patinoire, t'es là pour gagner, point final!», affirme Jacques St-Vincent, ancien gardien de but, ancien entraîneur et ancien gérant des As de Sainte-Anne, aujourd'hui statisticien de la Ligue Hanover-Taché.

«Ce n'est pas nécessairement quelque chose que je veux dire à mes enfants parce que tu veux qu'ils aient, avant tout, du plaisir à jouer», ajoute-t-il. «Mais dans le fond, lorsque ma fille gagne à la ringuette, je ne peux pas m'empêcher d'être fier d'elle».

Agé de 34 ans, père d'une fille et d'un garçon, Jacques St-Vincent est toujours possédé par ce désir de gagner. «C'est sans doute le côté compétitif de mon tempérament qui me pousse», explique-t-il. «Tu veux être reconnu à travers ta communauté et dans les autres communautés comme un gagnant. Il y a sans doute une peur de faire faillite, d'être associé à des perdants».

«Petit garçon, mon idole c'était Guy Lafleur et mon équipe, les Canadiens de Montréal. Je me souviens de Jean Béliveau qui avait dit un jour: «pour gagner, il faut le vouloir. Tu ne peux pas attendre que quelqu'un te le donne». Et ça, c'est resté avec moi depuis».

«À chaque fois que tu joues, que tu fais quelque chose, c'est comme si c'est pour la dernière fois. Il n'y a pas de lendemain. C'est aujourd'hui qu'il faut gagner.»

Maintenant qu'il n'est plus associé officiellement avec les As de Sainte-Anne, Jacques St-Vincent met le gros de ses énergies dans la Ligue Hanover-Taché, pour assurer qu'elle soit une ligue de gagnants.

«En tant que gérant, souvent tu fais des décisions pour le mieux de l'équipe sans penser à la ligue en générale. C'est normal, c'est la nature humaine. Tu es de la place et tu veux gagner».

À tout prix

«Ce qui me tracasse, c'est que ça devient un genre de «free for all». Beaucoup de joueurs semblent avoir perdu leur lien d'appartenance à leur paroisse. Ça devient difficile d'attirer le monde aux parties parce qu'ils ne connaissent pas les joueurs».

«La seule manière que la Ligue Hanover-Taché va survivre, c'est qu'elle reste toujours une ligue qui promouvoit le hockey local. Il faut s'assurer qu'on ne permette jamais aux équipes d'utiliser des joueurs de l'extérieur».

«Il faut assurer à tout prix qu'il y ait toujours cet esprit d'équipe qui est si fort dans un petit village. Un Richmond Gosselin, par exemple, tu sais qu'il vient de Saint-Malo. Et de ça, il y a une fierté qui se dégage, la fierté d'être d'un village où presque tout le monde tient à ses racines».

Lucien CHAPUT

Il y a d'abord les mensonges, ensuite les statistiques et enfin...

Le péché mortel: les statistiques au hockey

Y a-t-il un sport avec autant de statistiques inutiles que le hockey? Existe-t-il un sport avec moins de statistiques que le hockey? Pour un mordu des statistiques sportives, le hockey n'a vraiment rien à offrir.

Les statistiques ne sont pas pour tous les amateurs de sports. Mais ne venez pas me dire que les dépisteurs du hockey se fient aux mêmes chiffres que nous pour évaluer les jeunes joueurs de hockey!

Que peut-on ressortir du nombre de buts, de passes et de temps passé au cachot? Pas grand chose. La preuve: regardez le nombre de joueurs aux statistiques impressionnantes qui sont pigés dans les rondes ultérieures du repêchage.

Le hockey est bien sûr moins quantifiable que le baseball, par exemple. Par contre, les performances de vos joueurs préférés sont bien plus mesurables que les chiffres imprimés dans les journaux chaque mardi.

Ce qui arrive au hockey, c'est qu'on donne de l'importance à des résultats qui n'en méritent pas. Par exemple, un but en avantage numérique vaut plus qu'un but normal. Voilà un raisonnement bizarre. Car lorsqu'il y a avantage, un but est plus probable.

L'an dernier, Andrew McBain a marqué plus de la moitié de ses 37 buts en avantage numérique. En revanche, Brent Ashton a marqué la grande majorité de ses buts alors qu'il n'y avait pas de punitions. La saison de Ashton n'a-t-elle pas plus de poids?

La nouveauté dans les statistiques du hockey, les plus et les moins, est tout aussi banale. Les amateurs de hockey savent que le moins-11 de Steve Kasper vaut plus que le moins -4 de Paul Coffey. Kasper affronte à chaque tour le meilleur trio de l'adversaire. Coffey, pour sa part, abandonne sa défensive pour aider à l'attaque. Mais les chiffres révèlent à première vue que Coffey est meilleur défensivement que Kasper.

Pourquoi conserver une statistique aussi inutile? Surtout lorsqu'il y en a d'autres qui nous intéresseraient bien plus. Exemples précis:



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Les revirements. Au football, le nombre de revirements est surveillé religieusement. Au hockey, on en entend parler de match en match sans suivi. Qui occasionne ces revirements? Qui remet la rondelle à l'adversaire le plus souvent? Voilà enfin une statistique qui dirait quelque chose!

Les tirs au but. Un gardien de but qui voit 15 tirs au but par match et conserve une moyenne de 2.92 ne mérite pas d'être louangé. Son collègue qui voit une quarantaine de rondelles par match et maintient sa moyenne à 3.22 a plus de mérites. Mais le trophée va au gardien le plus reposé.

Les autres tirs. N'y aurait-il pas moyen de compter les retours, les tirs de l'enclave, les tirs de la ligne bleue et les tirs du centre de la glace? Je sais que les dépisteurs le font déjà, mais pourquoi ne pas rendre certaines de ces statistiques plus disponibles?

Un public plus renseigné assure des votes plus sensés au temps des matchs d'étoiles. Il y aura toujours des votes de popularité, mais au moins ...

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1990-1991, conformément à l'alinéa 46 (1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.

Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1)(c) de la LTGO.

Les expéditeurs ci-après ont présenté une requête à l'Office national des transports, comme le prescrit l'alinéa 46 (1)(b) de la LTGO :

Agro Company of Canada Ltd.
Canada Packers Inc. (Alberta Food Products)
Alberta Terminals Ltd.
Alberta Terminals Canola Crushers Limited
Alberta Wheat Pool
Arborfield Dehy Limited
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors (Part) Ltd.
Central Soya of Canada Limited
Continental Grain Company (Canada) Limited
Dominion Malting Limited
Elders Grain Company Limited
Great Northern Grain Terminals Limited
Falher Alfalfa Ltd.
Louis Dreyfus Canada Limited
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Limited
Manitoba Pool Elevators
Northern Sales Company Limited
Paddle Valley Products Limited
Palliser Grain Company Limited
Parkland Alfalfa Products Limited
Parrish & Heimbecker Limited
Pioneer Grain Company Limited
Prairie Malt Limited
Rainbow Alfalfa Farms Limited
Saskatchewan Wheat Pool
Stow Grain
Tisdale Alfalfa Dehy Limited
United Grain Growers Limited
United Oilseed Products Incorporated
Wanham Dehye Limited
X-Can Grain Limited

Type de réductions :

Réductions selon le nombre de wagons :
a) 18 wagons — 1,50 $ la tonne
b) 50 wagons — 2,50 $ la tonne
c) 100 wagons — 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume :
a) De 0 à 5 000 tonnes — 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes — 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes — 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons

a) Pour chaque lot minimal de wagons, il faut que le chargement se fasse à une seule installation et que la facture soit établie pour un seul expéditeur, d'un seul point d'origine à une seule destination.
b) Tous les wagons doivent être chargés dans les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent aux expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes, ou 250 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP W 4310.
d) Pour le déchargement, une période maximale de quatre jours est prévue aux endroits suivants : Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay).

Exceptions:

a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé

Réductions selon le volume

a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1990/1991. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN, où le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes (250 000 lb).
c) Elles sont calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes ; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1990/1991.
d) Elles ne sont valables que pour les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions

a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales

Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produits visés :
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine :
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN, comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

Destination :

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur :
Le 1er août 1990.

Référence tarifaire :
Tarif CN/CP W 4310

Contestation :
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à la Commission l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*. La demande doit être envoyée à:

Madame Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports
OTTAWA
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à :

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4





Les Éditions du Blé

sont à la recherche d'un(e)

responsable de l'administration

La personne sera responsable de:

- la surveillance des étapes de production;
- la mise en marché des publications;
- les relations avec les pigistes responsables du travail éditorial;
- les relations avec les auteurs et le public;
- l'administration générale de la corporation.

Le(la) candidat(e) devra travailler avec un conseil d'administration et utiliser un système d'ordinateur.

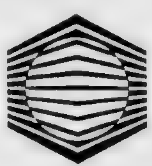
Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction: dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs références au plus tard le **15 janvier 1990** à:



Le Président
Les Éditions du Blé
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
(204) 237-8200



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

commis-dactylo

Fonctions:
- travail de commis
- traitement de textes

Qualifications:
- bonne connaissance d'un système de traitement de textes (expérience au Micom 3004 ou avec Word Perfect, un atout)
- rapidité de frappe requise — 50 mots à la minute
- doit être bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- accueillant(e)

Traitement:
Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Madame Gisèle Dearborn
Dactylo en chef
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

le seul hebdomadaire en français publié au Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Directeur et rédacteur en chef

Le poste: En tant que directeur, la personne choisie devra assurer la gérance du journal; l'embauche, la supervision et l'évaluation du personnel nécessaire; la préparation et la mise en pratique du budget; et de toute autre tâche jugée nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

En tant que rédacteur en chef, cette même personne sera responsable du contenu du journal; de l'affectation et de la supervision des journalistes et des pigistes; et de la présentation graphique du journal.

Exigences: La personne recherchée devra démontrer de solides qualités de leadership; aura des connaissances théoriques et pratiques poussées dans le domaine de la presse écrite en français, de préférence en milieu minoritaire; d'excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression; une maîtrise supérieure du français et de l'anglais parlés et écrits; de l'expérience dans la gestion du personnel et d'un budget.

Des connaissances générales dans le domaine de l'éditique seraient un atout.

Entrée en fonction: le plus tôt possible au début 1990.

Salaire: à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Envoyez votre curriculum vitae à:

Le président
Presse-Ouest Limitée
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: Personnel et confidentiel

La Commission des écoles catholiques de Calgary

est à la recherche

de professeurs

à tous niveaux pour leurs écoles d'immersion et l'école francophone.

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à:

Human Resources
Calgary Catholic
Board of Education
300, 6th avenue s.-e.
Calgary (Alberta)
T2G 0G5
Tél.: (403) 298-1306

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre une offre d'achat pour la propriété suivante, située à Killarney (Manitoba).

312, rue Tupper

Cette maison est offerte en vente dans l'état où elle se trouve.

Toutes les parties désirant inspecter les lieux avant de soumettre une offre d'achat devraient contacter Barb Dickson de Century 21, Westman Realty Ltd. aux numéros suivants: 523-7088 ou 523-7442.

Toute soumission doit indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture, et le numéro de téléphone.

Prière de faire parvenir toutes les offres d'achat à Mme D. Somack, Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 964, 4e étage, 10, rue Fort, Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2, avant 14h le vendredi 5 janvier 1990.

La SCHL ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune offre.

Toute offre d'achat sera considérée.

Canada

CN

AVIS DE NOMINATION

Brian R.D. Smith, c.r.

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada annonce la nomination de Brian R.D. Smith, c.r., à la présidence de son Conseil d'administration.

M. Smith, qui habite Victoria (C.-B.), s'est distingué dans le domaine juridique et sur la scène municipale et provinciale. Il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 1979. Il a été ministre de l'Éducation de 1979 à 1982, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de 1982 à 1983 et procureur général de 1983 à 1988. Il est directeur-fondateur du premier centre d'arbitrage commercial international établi au Canada. Il a récemment quitté la politique provinciale pour se joindre au CN.

M. Smith aura un bureau à Vancouver et un à Montréal.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

SOCIÉTÉ

Saviez-vous que...

Les Canadiennes creusent l'écart

Au début des années 30, l'espérance de vie d'une petite fille et d'un petit garçon était sensiblement la même: 62 ans pour la fillette, 60 ans pour le garçonnet.

50 ans plus tard, l'écart s'est creusé en faveur des femmes.

Au début des 80, l'espérance de vie d'une fillette était de 80 ans, celui d'un garçon de 73 ans.

Les gros progrès dans le domaine de la santé ont aussi permis de réduire considérablement le nombre de mortalités infantiles.

En 1931, sur 1 000 nouveau-nés, 86 sont morts en bas âge.

En 1985, seulement 8 enfants pour chaque 1 000 enfants sont décédés en bas âge.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Un restaurateur italien pas comme bien d'autres

Giuseppe, artiste-cuisinier

Léo Duguay, ancien député de fédéral Saint-Boniface, aujourd'hui le bras droit de Joe Clark, ministre des Affaires extérieures, lui a dit: «Giuseppe, la prochaine fois que Joe Clark est à Winnipeg, c'est ici que je l'amène manger».

Giuseppe Fressura, chef et propriétaire du restaurant Dante's sur le chemin Sainte-Marie, a ses inconditionnels et pour cause. Il est l'un de ces rares restaurateurs winnipégois qui n'a pas succombé à la tentation de servir du prêt-à-réchauffer.

5 langues

Originaire de la Sardaigne, une île méditerranéenne au sud de la Corse appartenant à l'Italie, Giuseppe Fressura est arrivé un peu par hasard à Winnipeg en 1975. «On m'avait dit qu'il y avait beaucoup de travail au Canada, qu'on pouvait faire beaucoup d'argent», raconte-t-il en souriant.

«Puisque je parlais le français, j'ai demandé d'émigrer à Montréal. Mais l'un des fonctionnaires m'a dit: on peut faire plus d'argent à Winnipeg. Winnipeg, c'est mieux».

Son métier, Giuseppe Fressura l'a acquis sur plusieurs années. «En Italie, les cours sont donnés sur deux ans. Tu fais ton apprentissage dans la cuisine et tu études la théorie. Tu dois aussi étudier deux autres langues. Dans mon cas, ça a été le français et l'espagnol».

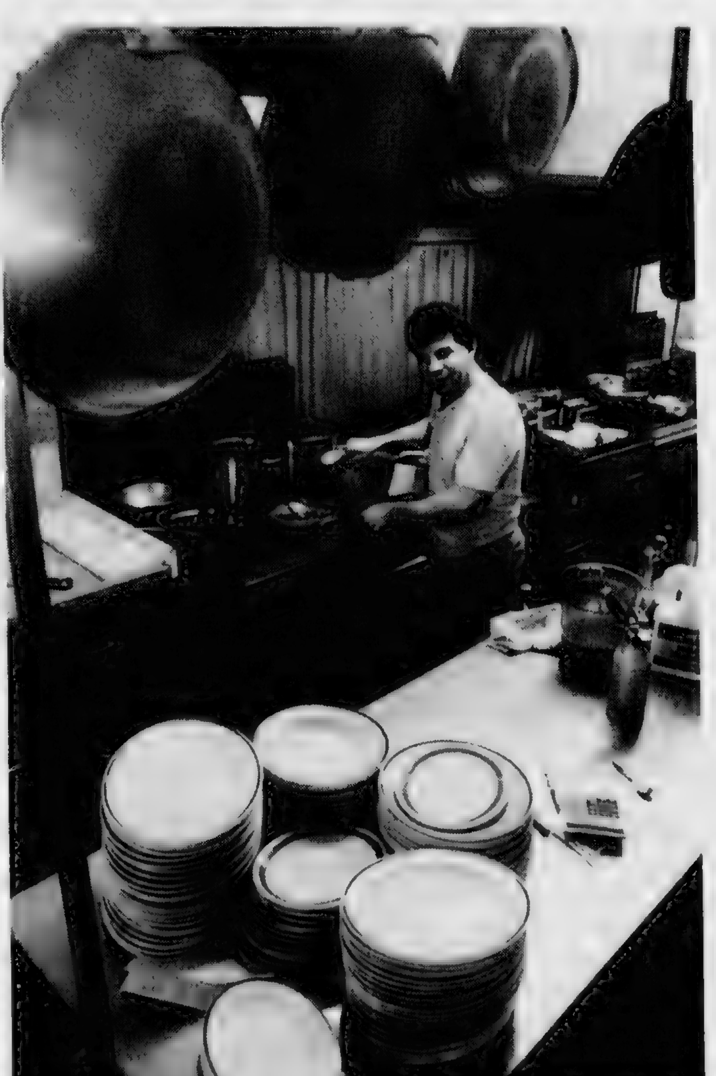


photo: Lucien Chaput

Giuseppe Fressura, chef et propriétaire du restaurant Dante's, chemin Sainte-Marie. «La cuisine, c'est un peu comme faire de la peinture. Il faut avoir des talents artistiques. Sinon tu ne seras jamais bon».

«Il faut apprendre d'autres langues parce que beaucoup de chefs quittent l'Italie après les études. C'est aussi nécessaire pour acquérir plus d'expérience, pour apprendre la cuisine des autres pays».

Après l'Italie, Giuseppe Fressura est allé travailler à Paris, en Allemagne et en Suisse. «Tu peux peut-être apprendre à faire les sauces dans une journée. Mais la cuisine, c'est plus que ça. C'est comme aller à l'école. Tu n'apprends pas tout dès la première année. Après des années d'études et d'expérience, tout devient plus facile».

Les connaissances et l'expérience permettent également de créer. «Tout ce qui se trouve au menu, je l'ai créé. Je l'ai aussi adapté à Winnipeg. En Italie, les habitudes sont différentes. On ne servirait jamais le spaghetti tout seul comme un plat principal. On le servirait avec une salade et une viande».

«Aussi, on n'a pas les mêmes produits. Les herbes fraîches ne sont pas toujours disponibles à Winnipeg. En Italie, on fait pousser toutes les herbes qu'on veut dans des pots au restaurant. Mais ici, ce n'est pas l'Italie».

Cela dit, le chef sarde peut affirmer avec fierté: «toutes mes sauces, tous ce que je sers, je le prépare moi-même. Jamais je ne les achèterai préparées d'avance. Sinon, ce ne serait pas un restaurant italien».

Lucien CHAPUT

Cuisiniers canadiens: pas assez de formation

Il n'y a pas de doute. En Europe, le métier de cuisinier jouit d'un meilleur statut social qu'au Canada. Dans les pays où le tourisme est important, on forme les cuisiniers et les chefs.

«Ici, je n'ai pas d'autres employés dans la cuisine», souligne Giuseppe Fressura, chef et propriétaire du restaurant Dante's. «Et même si le restaurant marchait mieux, ce serait difficile de trouver des employés».

«En Europe, à cause du tourisme, il y a beaucoup plus de monde qui mangent aux restaurants. Il y a des sous-chefs et d'autres personnes dans la cuisine. Le chef ne fait que contrôler pour que tout aille bien».

Mieux payé

«Lorsque le chef voit que ses aides font du progrès, qu'ils travaillent bien, il leur donne plus de responsabilités. C'est comme ça que les cuisiniers sont formés».

«A Winnipeg, il n'y a vraiment pas de touristes. Un bon cuisinier va généralement quitter pour Montréal, Vancouver ou Toronto, où il sera mieux payé».

«Du côté des écoles, le Red River Community College commence un peu. Mais c'est très très en retard sur ce qui se fait en Italie ou en France, par exemple, où les gouvernements payent tes deux années d'études».

L.C.

La page de BICOLO



Aujourd'hui je m'en vais très, très loin saluer mes amis en Allemagne!

Cher Bicolo,

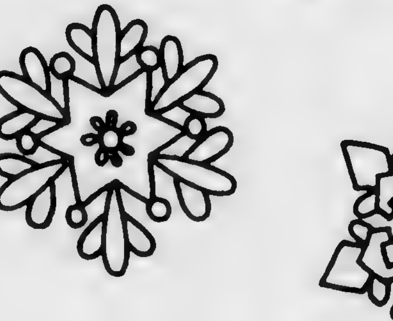
Je te remercie pour les cadeaux et le macaron que tu m'as donné. J'espère que je vais faire beaucoup d'autres activités de bricolage et toutes sortes de choses. Je veux encore faire le bricolage aux feuilles d'automne.

Je joue beaucoup avec le cadeaux! Surtout les collants qu'on peut colorier! Merci!

Sincèrement,

Kristen Legault

P.S. C'est le meilleur cadeau que j'ai eu pour une activité. Merci encore.





Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau prix que j'ai reçu lors du Consours d'automne. Je l'aime beaucoup.

Joël Mangin



Membre gagnant de la semaine
9328
Danys Dorge 6 ans
C.P. 209
Iffezheim (Allemagne)

Rectangle manquant

Un rectangle du bas va compléter cette scène. Lequel? Colorie.

Réponse: 2





Je salue mes nouveaux amis(es)

Christian Rivar	9436	Winnipeg
Michelle Gaudry	9437	Saint-Boniface
Daniel Lamber	9438	Winnipeg
Danielle Lebleu	9439	Saint-Boniface
Natalie Robert	9440	Winnipeg
Réjean Robert	9441	Winnipeg
Marie-Eve René	9442	Winnipeg
Roxanne Chabidon	9443	Saint-Boniface
Eric Manaigre	9444	Winnipeg
Nichole Seepersad	9445	Winnipeg
Philip Arbez	9446	Winnipeg
Beckey Roussin	9447	Winnipeg
David Beckel	9448	Winnipeg
Denny Bonnett	9449	Winnipeg
Gérald Lafrenière	9450	Winnipeg
Damian Poltz	9451	Winnipeg
Jeff Sulymka	9452	Winnipeg
Kerri Votto	9453	Winnipeg
Tammy Narine	9454	Winnipeg
Mélanie Vermette	9455	Winnipeg
Scott Hosfield	9456	Winnipeg
Sunshine Laurel	9457	Winnipeg
Jennifer Frohwerk	9458	Winnipeg
Jason Landry	9459	Winnipeg
Teresa Chan	9460	Winnipeg
Ryan Eagleston	9461	Winnipeg
Jasen Dunn	9462	Winnipeg
Chris McCrea	9463	Winnipeg
Michael Issac	9464	Winnipeg
Jodi McBurney	9465	Winnipeg
Jodi Simmons	9466	Winnipeg
Doug Penn	9467	Winnipeg
Nolan Edwards	9468	Winnipeg
Jennifer Forster	9469	Winnipeg
Dipesh Tailor	9470	Winnipeg
Shawn Dutka	9471	Winnipeg
Brad Friesen	9472	Winnipeg
Jonathan Chapman	9473	Winnipeg
Cathy Randall	9474	Winnipeg
Glenn Anderson	9475	Winnipeg
David Verplaetz	9476	Winnipeg
Kevin Harder	9477	Winnipeg
Hayley Bradhurst	9478	Winnipeg
Chris Hunt	9479	Winnipeg
Dharmesh Tailor	9480	Winnipeg

SAINT-BONIFACE

Trois rendez-vous historiques

Planifiez la prochaine année dès maintenant. Car vous ne voudriez sans doute pas manquer les trois conférences sur l'histoire et la généalogie qui auront lieu en janvier et février 1990.

Le 20 janvier 1990, de 13h à 16h, Gilbert Comeault des Archives provinciales du Manitoba organisera un atelier sur la recherche généalogique aux Archives provinciales du Manitoba.

Le 3 février 1990, René Jetté, auteur du Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, sera l'invité de la Société historique de Saint-Boniface.

Le 22 février 1990, à 19h30, le professeur Andrée Lévesque, de l'Université de Montréal, prononcera une conférence sur les mythes et les réalités dans l'histoire dês femmes au Canada français. Cette conférence est présentée par la faculté Arts et Sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface.

L.C.

LA Régie des services publics

Avis d'audience publique

Demandeur: **La Régie de l'hydro-électricité du Manitoba**

Demande: **La Régie de l'hydro-électricité du Manitoba** («**Manitoba Hydro**») a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») afin de faire approuver une augmentation de 25 700 000$ des revenus qu'elle tire de la consommation générale. Cette augmentation de tarif, approximativement de 4,5%, entrerait en vigueur le 1er avril 1990.

Manitoba Hydro a également soumis une demande pour obtenir une ordonnace provisoire sans péavis relative aux tarifs du coût total de l'électricité générée au diesel. Cette demande a été présecutée à la Régie qui y a accordée son approbation provisoire.

Ces demandes sont soumises en vertu de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci.*

Voici des exemples des conséquences de l'augmentation proposée:

Catégorie de tarif	Facture Consommation mensuelle moyenne kWh	Facture Mensuelle moyenne actuelle $	Mensuelle moyenne proposée $	pourcentage %
Zones résidentielles				
Winnipeg	750	37,93	39,98	5,40
	2 000	88,90	94,06	5,80
Densité	750	40,80	42,88	5,10
Moyenne	2 000	91,77	96,96	5,66
Faible	750	48,12	50,23	4,38
Densité	2 000	99,09	104,31	5,27
Zones résidentielles saisonnières				
Densité moyenne	1 500*	133,15	141,44	6,23
Faible densité	1 500*	166,88	192,69	15,47

*La consommation et les montants représentent des totaux pour les six mois de la saison estivale, soit de mai à octobre. Les augmentations reflètent une combinaison avec les taux réguliers de zone résidentielle.

Catégorie de tarif	Facture Consommation mensuelle moyenne kWh	Facture Mensuelle moyenne actuelle $	Mensuelle moyenne proposée $	pourcentage %
Service général — faible électricité monophasée (sans puissance de facturation)				
Zones				
Winnipeg	750	60,31	60,52	0,35
	10 000	477,06	500,48	4,91
Densité moyenne	750	62,45	62,66	0,34
	10 000	479,62	503,04	4,88
Faible densité	750	65,40	65,69	0,44
	10 000	482,98	506,47	4,86
Service général — faible puissance de facturation mensuelle. 100 kilovoltampères (kVA), triphasée				
Zones				
Winnipeg	35 000	1 405,27	1 472,06	4,75
Densité moyenne	35 000	1 407,83	1 474,62	4,74
Faible densité	35 000	1 411,19	1 478,05	4,74
Service général — puissance de facturation mensuelle moyenne. 500 kVA				
Zones				
Winnipeg	200 000	7 250,40	7 571,60	4,43
Densité moyenne	200 000	7 252,36	7 573,55	4,43
Faible densité	200 000	7 254,05	7 575,25	4,43
Service général — Importante transformation appartenant au client				
750 V à 30 kV (puissance de facturation mensuelle de 1 000 kVA)	400 000	13 702	14 310	4,44
Plus de 30 kVsans dépasser 100kV (Puissance de facturation mensuelle de 10 000 kVA)	4 000 000	130 420	136 200	4,43
Plus de 100 kV (Puissance de facturation mensuelle de 50 000 kVA)	27 400 000	757 652	791 120	4,42

Outre les exemples qui précèdent, les abonnés dans les catégories de taux de circonstances spéciales, qui constituent des taux provisoires applicables aux clients touchés par la redéfinition des zones de tarif depuis le 1985-04-01, subiront des hausses pouvant atteindre jusqu'à 3,00$ par mois en plus de l'augmentation proposée pour le 1er avril 1989. Ce changement de taux permettra de fusionner un taux de circonstances spéciales, en laissant deux à fusionner.

Détails des demandes: On peut obtenir les détails complets de ces demandes en soumettant une demande écrite à Mme Roslyn E. Roth, Conseiller juridique, Manitob a Hydro, C.P. 815, Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4, ou en appelant Mme Roth au (204) 474-3468 (les appels à frais virés seront acceptés).

Les demandes et les preuves à l'appui peuvent également être consultées aux bureaux de la Régie.

Audience: La Régie tiendra une audience publique qui débutera le lundi 19 février 1990, à 9h et sa poursuivra par la suite au besoin, dans la salle LaVérendrye de l'hôtel Fort Garry, au 222, Broadway, Winnipeg (Manitoba).

La Régie entendra les intervenants à compter de 13h, le lundi 19 février 1990.

L'étude de la proposition de Manitoba Hydro relative aux tarifs du coût total de l'électricité générée au diesel et la confirmation, ou autre disposition, de l'ordonnance sans préavis nº 186/89 débutera à 9h, le mercredi 21 février 1990.

Participation: Aux fins de cette audience, les intervenants se définissent comme les personnes,les organismes et les corporations qui ont l'intention de participer à l'audience complète, de contre-interroger les témoins et, si elles le désirent, de faire entendre des témoins et déposer des preuves. Les intervenants sont priés de s'enregistrer auprès de la Régie, à son bureau situé au 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le 18 janvier 1990.

Les parties qui désirent seulement s'adresser à la Régie ou soumettre un mémoire, mais qui n'ont pas l'intention de participer à l'audience complète seront des présentateurs. Les présentateurs devront avertir le secrétaire de la Régie de leurnention de participer à l'audience publique, au plus tard le 8 février 1990.

Séances en province: La Régie tiendra les séances publiques suivantes au cours desquelles Manitoba Hydro répondra aux commentaires des abonnés:

Le lundi 26 février 1990, à 13h, à la salle du conseil, 232, rue Wellington Ouest, Virden (Manitoba);

Le lundi 22 janvier 1990, à 14h à la salle du conseil, Édifice civique de la ville du Pas, 81, avenue Edwards, La Pas (Manitoba);

Le mardi 23 janvier 1990, à 8h30, à la salle du conseil, Hôtel de ville de Thompson, 226, rue Mystery Lake, Thompson (Manitoba);

Le mardi 23 janvier 1990, à 13h, à la salle communautaire, Thicket Portage (Manitoba;

Le mercredi 24 janvier 1990, à 9h, à la salle communautaire, Pikwitonsi (Manitoba).

Aucune preuve documentaire ne sera admise par la Régie à ces séances en province.

Frais d'intervenants: L'ordonnance nº 163/87 de la Régie, datée du 12 novembre 1987, prévoit notamment la méthode d'intervention, ainsi que le remboursement possible de frais aux intervenants et les directives pour ce faire. Les parties désirant ttre une demande de remboursement de leurs frais devraient consulter cette ordonnance

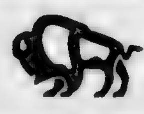
Daté ce 19e jour de décembre 1989.

D. deGraff
Secrétaire par intérim
Régie des services publics

Les lieux sont accessibles aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba



Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 30 décembre

5h00 Télé-M Jem
5h30 Télé-M G.I. Joe
6h00 Télé-M C.O.P.S.
6h30 Télé-M MAXI
7h00 Télé-M La Belle Vie
7h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Arnold et Willie
8h00 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M La croisière s'amuse
8h30 CBWFT Touftoufs et Poiluards
9h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Bugs Bunny
9h30 CBWFT La bande à Piscou
Télé-M Les joyeux naufragés
10h00 CBWFT Il était une fois... la vie
Télé-M Flash Varicelle
10h30 CBWFT L'enfant venu d'ailleurs
Télé-M Vidéostar
11h00 CBWFT La semaine parlementaire
Télé-M Enfin c'est samedi!
TV-5 Histoires naturelles
11h30 CBWFT Le vagabond
TV-5 Hotel
12h00 CBWFT Ciné-famille: La bande à Ovide
TV-5 Du côté de chez Fred
13h00 Télé-M Ciné Week-end: L'épopée de Bugs Bunny
TV-5 Visa pour le monde: Prague (3e de 20)
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Viva: Le voyage des nègres blancs
15h00 Télé-M L'aventure
TV-5 Télétourisme
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Double défi
TV-5 Les animaux du monde
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Charivari-jeunes
TV-5 Continents francophones: La Gla et le Zaouli, Côte d'Ivoire
16h30 Télé-M Batman
17h00 CBWFT - Le téléjournal
Télé-M Ici Montréal
TV-5 L'échiquier fédéral
17h10 CBWFT À communiquer
17h30 Télé-M La maison sur la lune
TV-5 Le Canada sur deux roues (7e de 9)
18h00 CBWFT Michel Leeb à l'Olympia
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 Télé-M Jeunesse d'hier à aujourd'hui
TV-5 Parcours
19h00 CBWFT Hockey
Télé-M Ciné-extra : L'homme aux deux cerveaux
19h30 TV-5 Sacré soirée Invités: Tina Turner, Fine Young Cannibals, Ivanov.
21h00 Télé-M L'amour pourrait changer le monde
TV-5 Juste pour rire international
21h30 CBWFT Le téléjournal
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Jeanne Moreau
22h05 CBWFT Cinéma: La vie, l'amour, la mort
22h19 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Challenge WWF
22h50 TV-5 Journal télévisé de A2
23h20 TV-5 Parcours (reprise)
23h30 Télé-M Ciné-Lune: Une étoile est née
0h20 TV-5 Sacré soirée (reprise)
2h15 TV-5 Radio France internationale
1h35 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Enfin c'est samedi!
4h30 Télé-M Paul et les jumeaux

Dimanche 31 décembre

5h00 Télé-M Ma petite pouliche
5h30 Télé-M Les transformeurs
6h00 Télé-M C.O.P.S.
6h30 Télé-M MAXI
7h00 Télé-M Vision mondiale
7h30 CBWFT Livre ouvert
7h45 CBWFT Colargol
8h00 CBWFT Winnie l'ourson
Télé-M Question de sport
8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Sans détour
9h30 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Justice pour tous
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M Magazine Montréal
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Bon dimanche
TV-5 Les héros du samedi
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Figures
13h00 CBWFT La course Amérique-Afrique
Télé-M Ciné week-end: Rhinestone
TV-5 Concours musical international Reine Élizabeth de Belgique 1989
14h00 CBWFT Rencontres
TV-5 Apostrophes: Dialogues des savants
14h30 CBWFT La banque à malisse
15h00 Télé-M Le gala mini-stars de Nathalie
15h15 CBWFT Crac
15h30 CBWFT Propos et confidences: Romain Gary.
TV-5 Océaniques
16h00 CBWFT Hockey
Télé-M Alf
TV-5 Trente millions d'amis
16h30 Télé-M Batman
TV-5 L'école des fans
17h00 Télé-M Ici Montréal
17h15 TV-5 Le quart d'heure du procope: le 22 mai 1795
17h30 Télé-M La belle et la bête
TV-5 Le divan: Eve Ruggieri
18h00 TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 Télé-M Rira bien... Spécial fin d'année
TV-5 L'Afrique des femmes (9e de 12)
19h00 CBWFT Second regard
TV-5 Apostrophes: Les artistes et les femmes
19h30 Télé-M Avis de recherche
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Mon cher petit village.
20h15 TV-5 Champs Élysées
21h30 Télé-M Spécial fais-moi un dessin
22h00 CBWFT Le Téléjournal
22h15 TV-5 Nous allons à Rio
22h20 CBWFT Festival international de jazz
22h30 Télé-M Les nouvelles TVA
22h49 Télé-M Les sports
23h00 Télé-M Cinéma: Millie
23h00 CBWFT Bye Bye 89
23h15 TV-5 La revue de servion
23h45 TV-5 Journal télévisé de A2
0h05 CBWFT Salut 90
0h15 TV-5 L'Afrique des femmes
0h45 TV-5 Apostrophes: Les artistes et les femmes
1h00 CBWFT Paradis latin
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Radio France internationale
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Fantaisies sur glace
4h30 Télé-M Punkie

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 1er janvier

5h00 Télé-M Cinéma: Les Robinson dans les Rocheuses 3
7h00 Télé-M La bande à nimée
7h20 CBWFT Mystères et bulles de gomme
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h05 CBWFT Une fenêtre dans ma tête
8h20 CBWFT Conte Hiver
8h27 CBWFT Le bonhomme de neige
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Le petit soldat de plomb
Télé-M Santa Barbara
9h15 CBWFT Iniminimagimo
9h30 CBWFT Le pique nique des Oursons
Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT Brisu le Petit Dragon
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Le rossignol
Télé-M La bande à nimée
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT Bouffé de santé
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT Pierre et le loup
Télé-M Cinéma d'après-midi: Attention les dégats
12h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
13h30 CBWFT Les Canadiens
14h00 Télé-M Kate et Allie
TV-5 Jeunes virtuoses: Noëls français et québécois
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 Temps présent: Faut-il supprimer l'armée?
15h00 Télé-M Double défi
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Papier glacé
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M La veillée chez l'père Jos
TV-5 Journal télévisé de A2
18h15 CBWFT Comment le Kiwi perdit
18h30 CBWFT Star d'un soir
TV-5 Noël! Noël!: Noël des Bourgeois (3/3)
19h00 Télé-M Rira bien... spécial fin d'année
TV-5 Alias Will James
19h30 CBWFT Le temps d'une paix
20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M Les années '80
20h30 TV-5 Trophées des sports
21h00 CBWFT Bye Bye 89
Télé-M Spécial fais-moi un dessin
22h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M La Quotidienne
22h05 Télé-M Les nouvelles TVA
22h15 Télé-M Les sports
22h20 CBWFT Marie-Denise Pelletier
22h30 TV-5 Fusions
22h35 Télé-M Ciné-nuit: L'héritage
23h00 TV-5 Journal télévisé TF1
23h20 CBWFT Cinéma: Le Matou
23h30 TV-5 Noël! Noël!: (rediffusion)
0h00 TV-5 Alias Will James
0h30 Télé-M Ciné-nuit: Bob, Carole, Ted et Alice
1h30 TV-5 Radio France internationale
2h30 Télé-M Les nouvelles TVA
2h49 Télé-M Les sports
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Cerveau d'acier

Mardi 2 janvier

5h00 Télé-M Cinéma: Mission super-casse
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Mystères et bulles de gomme
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Tam Tam
8h20 CBWFT Teddy
8h25 CBWFT Les aventures de Colargol
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Tom et Jerry
Télé-M Santa Barbara
9h30 CBWFT La famille des calinours
Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT Grisu le petit dragon
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Scouts
Télé-M La bande à nimée
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT Le plus beau des cadeaux
Télé-M Cinéma d'après-midi: Escapade dans Londres
12h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
13h30 CBWFT Kassav au Zénith
14h00 Télé-M Kate et Allie
TV-5 L'info-5
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 Figures
15h00 Télé-M Double défi
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 David Sylvian
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Miniquiz
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h05 CBWFT Yukon blues
18h15 CBWFT Show effrai
18h30 CBWFT Émilie et le dragon
Télé-M Épopée rock
TV-5 L'info-5
19h00 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Miniséries: Le dernier grand convoi (5 de 8)
TV-5 Ushuaia
19h30 CBWFT Super sans plomb
TV-5 Champs Élysées
20h00 CBWFT L'héritage
Télé-M Le match de la vie
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Le club sandwich
TV-5 L'histoire immédiate: au nom de Dieu
21h25 CBWFT Le Point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h19 Télé-M Les sports
22h20 CBWFT Dallas
22h30 Télé-M Ciné-nuit: La Bible ne fait pas le moine
TV-5 Carabine FM
Invité: Les Nits
23h00 TV-5 Journal télévisé de TF1
23h20 CBWFT Cinéma: L'amour avec des si
23h30 TV-5 L'info-5
0h00 TV-5 Ushuaia (reprise)
0h30 Télé-M Ciné-nuit: Le guerrier de l'espace
TV-5 Champs Élysées
1h50 TV-5 Radio France internationale
2h30 Télé-M Les nouvelles TVA
2h49 Télé-M Les sports
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Barbe d'or et les pirates

Le Nouvel An à Radio-Canada (CBWFT)

L'univers des sports: les années 80. Les jeux Olympiques de 1980, 1984 et 1988; les exploits de Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Victor Davis et Alex Baumann, l'affaire Ben Johnson. En deux heures, Marie-Josée Turcotte et Richard Garneau passent les années 80 sportives en revue. Samedi 30 décembre à 13h30.

Les Russes arrivent... La soirée du hockey suit les exploits de l'équipe soviétique à Edmonton (vendredi 29 décembre à 20h30); Calgary (samedi 30 décembre à 19h); Québec (dimanche 31 décembre à 16h00); Montréal (mercredi 3 janvier à 18h30).

Bye Bye 89!: Dominique Michel, Suzanne Champagne, Patrice L'Écuyer et Yves Jacques prêtent leurs traits à tous ces personnages qui ont fait de 1989 une année inoubliable. Dimanche 31 décembre à 23h, reprise le lundi 1er janvier à 21h.

Salut 90!: Le bal du Nouvel An, diffusé du Château Frontenac de Québec. Mario Pelchat et Marie-Denise Pelletier animent la fête à laquelle participent Mario-Michèle Desrosiers et Fernand Gignac, l'Ensemble Vocazz et l'Orchestre Quazz dirigé par Pierre Lessard Dimanche 31 décembre à minuit

Paradis latin: Une émission pour les amateurs de spectacles divertissants, de French-cancan et de tableaux exotiques de variétés présentés dans le cadre de la revue «Champagne». Dimanche 31 décembre à 1h05.

Scouts. La biographie du fondateur du mouvement scout, Lord Baden Powell. Le mardi 2 janvier à 11h.

L'Odyssée du grand bison d'Amérique. Production de l'ONF documentant les efforts pour rétablir le grand bison d'Amérique, menacé d'extinction. Mercredi 3 janvier à 11h.

La Forêt sous les cendres. Production de l'ONF qui montre les effets des feux de forêt dans divers parcs nationaux du Canada Vendredi 5 janvier à 11h

Ciné-télé du 30 déc. '89 au 5 jan. '90

Samedi 30 décembre

12h00 CBWFT La bande à Ovide. Dessins animés. Les aventures d'une bande d'animaux vivant sur un atoll au milieu de l'océan. (can.-belge)

13h00 Télé-M L'épopée de Bugs Bunny. Dessins animés mettant en vedette le célèbre lapin Bugs Bunny. (amér. 1979)

19h00 Télé-M L'homme aux deux cervaux. Comédie de C. Reiner avec Steve Martin, Kathleen Turner et David Warner. Un chirurgien mal marié s'éprend d'un cerveau de femme conservé par un collègue autrichien. (amér. 1983)

22h05 CBWFT La vie, l'amour, la mort. Drame réalisé par Claude Lelouch. Avec Amidou et Caroline Cellier. Un homme est accusé du meurtre de trois prostitués. il risque la peine de mort alors qu'une preuve de plus en plus accablante est montée contre lui. (fr.-it. 1968)

23h30 Télé-M Une étoile est née. Drame musical de F.R. Pierson avec Barbara Streisand, Kris Kristofferson et Gary Busey. Un chanteur populaire sombre dans l'alcoolisme alors que son épouse connaît la gloire. (amér. 1976)

Dimanche 31 décembre

13h00 Télé-M Rhinestone. Comédie musicale de B. Clark avec Dolly Parton, Sylvester Stallone et Ron Leibman. Une chanteuse entreprend de transformer un chauffeur de taxi fantasque en chanteur country. (amér. 1984)

20h00 CBWFT Mon cher petit village. Comédie de moeurs réalisée par Jiri Menzel. Avec Janos Ban, Marian Labuda, Rudolf Hrusinsky et Peter Cedak. Dans un village pas loin de Prague, un chauffeur de camion a pour assistant un simple d'esprit plein de bonne volonté. (tchek. 1986)

23h00 Télé-M Millie. Comédie musicale de G.R. Hill avec Julie Andrews, James Fox et Mary Tyler Moore. Dans les années 20, une jeune provinciale arrive à New York à la recherche du prince charmant. (amér. 1967)

Lundi 1er janvier

5h00 Télé-M Les Robinson dans les Rocheuses 3. Comédie dramatique de J. Cotter avec Robert Logan, Susan Damante Shaw et Heather Rattray. Une famille installée dans les Rocheuses voit son terrain contesté par un représentant du service forestier. (amér. 1979)

12h00 Télé-M Attention les dégâts. Comédie de E.B. Clucher avec Terence Hill, Bud Spencer et April Glought. Menacés de mort, deux industriels brésiliens se font remplacer temporairement par des sosies. (ital. 1984)

22h35 Télé-M L'héritage. Drame de moeurs de C.S. Dubin avec Maureen Stapleton, Efrem Zimbalist jr. et Gail Strickland. Réunis à l'occasion de Noël, les enfants d'une riche veuve suspectent les intentions d'un ami de leur mère. (amér. 1979)

23h20 CBWFT Le matou. Renseignements pas disponibles.

0h30 Télé-M Bob, Carole, Ted et Alice. Comédie de P. Mazursky avec Natalie Wood, Robert Culp, Dyan Cannon et Elliott Gould. Deux couples amis tentent des expériences de libération sexuelle. (amér. 1969)

Mardi 2 janvier

5h00 Télé-M Mission super-casse. Comédie policière de E. Tsang avec Sam Hui, Carl Mak et Sylvia Chang. Un jeune truand réformé et un policier se lancent dans des équipes extravagantes pour venir à bout de criminels. (H.K. 1982)

12h00 Télé-M Escapade dans Londres. Comédie dramatique de R. Lewis avec Emmanuel Lewis, Ben Vereen et Lynne Moody. Un petit Américain de passage à Londres avec sa mère fait une escapade dans les quartiers pauvres de la ville. (amér. 1985)

22h30 Télé-M La bible ne fait pas le moine. Comédie réalisée et interprétée par Marty Feldman avec Louise Lasser et Peter Strauss, Polly Ringwald et Michael Ironside. Au XXIe siècle, un aventurier part à la recherche de trois femmes capturées par de dangereux mutants sur une planète éloignée. (can. 1983)

23h20 CBWFT L'amour avec des si.

Mercredi 3 janvier

12h00 Télé-M Casse-pied. Comédie de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Paula Prentiss. Un tueur à gages est dérangé dans ses occupations par un voisin suicidaire qui s'accroche à lui. (amér. 1981)

22h30 CBWFT Funny Lady. Renseignements pas disponibles.

22h30 Télé-M Les cadavres ne portent pas de costards. Comédie policière réalisée et interprétée par Carl Reiner avec Steve Martin et Rachel Ward. Un détective privé est chargé d'enquêter sur la disparition du père d'une jolie jeune femme. (amér. 1982)

0h30 Télé-M Le grand coup. Drame policier de A.M. Dawson avec Lee Van Cleef, Karen Black et Edward Albert. Un perceur de coffres blessé trouve refuge dans une chambre d'étudiant

Jeudi 4 janvier

12h00 Télé-M Le gorille blanc. Film d'aventure de T. Kotani avec Jack Palance, Steven Keats et Cindy Pickett. Un chasseur sans scrupules est à la recherche d'un gorille albinos. (amér. 1980)

22h30 Télé-M Prototype. Science-fiction de D. Greene avec Christopher Plummer, David Morse et Frances Sternhagen. Un savant s'attache à l'androïde qu'il vient de mettre au point. (amér. 1983)

23h20 CBWFT L'âge de cristal. Renseignements pas disponibles.

0h30 Télé-M Le ruffian. Film d'aventures de J. Giovanni avec Lino Ventura, Bernard Giraudeau et Claudia Cardinale. Un Français immigré

Vendredi 5 janvier

12h00 Télé-M Le bon sens. Drame psychologique de L. Antonio avec Ricky Schroeder, Patty Duje et James Farentino. Une divorcée fait appel à l'association des Grands Frères lorsque son jeune fils lui cause des ennuies. (amér. 1982)

22h30 Télé-M La bidasse. Comédie de H. Zieff avec Goldi Hawn, Eileen Brennan et Armand Assante. Une jeune veuve s'engage dans l'armée et se démarque au cours de grandes manoeuvres. (amér. 1980)

23h20 CBWFT Pouvoir intime. Renseignements pas disponibles.

3h00 Télé-M En visite chez les terriens. Science-fiction de J.L. Conway avec Burl Ives, Christopher Connelly et Meredith MacRae. Une famille d'extra-terrestres est retenue dans la campagne par une panne d'astronef. (amér. 1980)

Mercredi 3 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Le petit castor**; Télé-M **Santa Barbara**
9h30 CBWFT **Letty**; Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **Grisu le petit dragon**
10h15 CBWFT **Ininimimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **L'odyssée du grand bison**; Télé-M **La bande à nimée**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**; Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M **Télé-M Cinéma: Casse-pied**
12h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. La révolution romantique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**; Télé-M **Campus**; TV-5 **Ushuaia (reprise)**
15h00 Télé-M **Double défi**; TV-5 **Parcours**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
15h55 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**; TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **L'heure juste**; TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Comment ça va**; Télé-M **Cinéma: Souvenir d'Afrique**; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Hockey:** L'URSS contre les Canadiens de Montréal; TV-5 **Bizness news**
20h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Louise Forestier (2 de 2)
20h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...: Meurtre en «playback»**; TV-5 **Téléobjectif: Les princes de l'or noir**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**; Télé-M **Les nouvelles TVA**; TV-5 **Libération (1 de 5)**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h30 CBWFT **Cinéma: Funny Lady**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h30 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
0h00 TV-5 **Bizness news**
0h30 Télé-M **Ciné-nuit: Le grand coup**
1h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h30 Télé-M **Les Nouvelles TVA**; TV-5 **Radio France Internationale**
2h49 Télé-M **Les sports**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: Haute surveillance**

Jeudi 4 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Le petit castor**; Télé-M **Santa Barbara**
9h30 CBWFT **Letty**; Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **Grisu le petit dragon**
10h15 CBWFT **Ininimimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **À toutes allures**; Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M **Cinéma: Le gorille blanc**
12h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre.** La révolution romantique (3e de 13).
14h00 Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Le tsar saltan**; Télé-M **Campus**; TV-5 **Bizness news**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**; Télé-M **De bonne humeur**; TV-5 **Aventures voyages: Rio Loco**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**; TV-5 **Récréation**
16h20 TV-5 **Croque-Noël**
16h30 CBWFT **Charamoule**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**; TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **La rage à vaincre**; Télé-M **Les héritiers du rêve**; TV-5 **Ex Libris.** Inv: Michèle Perrein, Jacques Laurent, Pierre Bourgeade.
20h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**; TV-5 **Troisième festival du Cinéma à Saint-Martin**
20h30 CBWFT **La cour en direct**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**; Télé-M **Fantaisies sur glace**; TV-5 **Jazz-in concert**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Papa poule** (5 de 6)
22h00 CBWFT **La météo**; Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Cinéma: Prototype**; TV-5 **Histoires naturelles: Daniel, François, le Blavet et les autres...**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1 (reprise)**
23h30 CBWFT **Cinéma: L'age de crystal**; TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
0h30 Télé-M **Ciné-nuit: Le ruffian**
1h00 TV-5 **Troisième festival du Cinéma à Saint-Martin**
2h00 TV-5 **Radio France Internationale**
2h30 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h49 Télé-M **Les sports**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: La sentinelle des maudits**

Vendredi 5 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Le petit castor**; Télé-M **Santa Barbara**
9h30 CBWFT **Letty**; Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **Grisu le petit dragon**
10h15 CBWFT **Ininimimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **La forêt sous les cendres**; Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M **Cinéma: Le bon sens**
12h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
13h30 CBWFT **Cinéma: L'Empereur de Perou**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 Télé-M **Campus**; TV-5 **Jazz-in concert**
15h00 Télé-M **Double défi**; TV-5 **Haute curiosité**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**; Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**; TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Au jeu**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **Le monde fantastique de Ray Bradbury**; TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La bande à Ovide**; Télé-M **9 – 1 – 1**; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Monstres et merveilles**; Télé-M **Miami Vice**; TV-5 **Temps présent: Armée et société: ça bouge dans les rangs!**
19h30 CBWFT **Le Téléjournal**
20h00 CBWFT **Le point**; Télé-M **Le dépanneur olympique**; TV-5 **Cinéma, cinémas**
20h30 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Oilers d'Edmonton; Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 Télé-M **Panache: Spécial Lido**; TV-5 **Rencontres avec...**
21h30 TV-5 **Papa Poule** (6/6)
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Ciné-nuit: La bidasse**; TV-5 **Alice**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h30 CBWFT **Cinéma: Pouvoir intime**
23h45 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h15 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h30 Télé-M **Ciné-nuit: Ray Mancini, un coeur de champion**
1h15 TV-5 **Cinéma, cinémas**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**
2h30 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
2h49 Télé-M **Les sports**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: En visite chez les Terriens**

Nécrologie

ALBERTINE DUPUIS

Subitement, le vendredi 7 décembre 1989, Albertine Dupuis est décédée à l'hôpital de Morris à l'âge de 78 ans.

Elle était résidente au Paradis des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste.

Elle était précédée par son mari Antoine Dupuis, janvier 1971, sa petite fille Lucette, et deux frères, Paul et Joseph Dupuis.

Elle laisse sa mémoire à ses enfants: Claudette et Aimé Remillard de Saint-Joseph, Camil et Carol Dupuis de Saint-Norbert, Marcel et Anna Dupuis d'Île-des-Chênes, Marielle et Martial Laboissière de Brandon, Dora et René Trudeau de Winnipeg, Monique et Kit Haywood de Russell, Richard et Raymonde Dupuis de Saint-Jean-Baptiste, Gérald et Joy Dupuis de Saint-Jean-Baptiste; 30 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Elle laisse son frère et 3 soeurs: Carmelia Aubin de Winnipeg, Marceline et Gaspard Fontaine de Letellier, Annette et Arthur Fontaine de Letellier, Adèle et Alfred Dupuis de Winnipeg, André et Yvette Dupuis de Winnipeg; un beau-frère Magloire Bernardin de Élie; une belle-soeur Fernande Dupuis de Letellier; Angèle Dupuis de Winnipeg, Marie-Louise Dupuis de Winnipeg et plusieurs nièces, neveux et amis.

Les prières ont été récitées le dimanche 10 décembre à 19h30 chez Desjardins. La messe de la Résurrection a suivi le 11 décembre à 14h30 à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, les abbés Lévesque, Aubin et Bernardin, célébrants. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

La famille d'Albertine Dupuis désire remercier sincèrement tous ceux, parents, amis et voisins pour leurs témoignages de sympathie.

Que vont réserver les années 90?

Voilà que nous tournons une grande page dans le livre de l'histoire de l'humanité: une décennie se termine, une autre s'ouvre devant nous.

Et chacun se demande ce que les années 90 vont nous réserver.

Avec la fin de l'année, nombreux sont les reportages à la télé ou encore les articles dans les revues qui analysent pour nous les faits marquants des années 80.

Il est intéressant de se souvenir de tout ce qui s'est passé depuis dix ans, de tous ces grands mouvements qui ont donné naissance à une espérance que plusieurs auraient cru illusoire à la fin des années 70.

En effet, des personnes, des peuples et des pays ont marqué l'ensemble de l'humanité par leurs efforts de développement équitable, de respect intégral de la personne humaine, de justice et de partage. Avec courage et audace, ceux-ci ont osé aller à



Claude BLANCHETTE

prêtre

contre-courant, réalisant l'impossible, détruisant avec patience les barrières et les obstacles érigés sans vision.

À regarder ces grandes réalisations, certaines au-delà de tout espoir, nous pouvons nous réjouir et espérer pour demain.

Mais, en même temps, il est désolant de constater comment la petitesse de l'homme et sa vue étriquée nous ont donné des situations des plus déplorables érigeant peuple contre peuple, homme contre homme, continent contre continent.

Des personnes, incapables de s'élever au-dessus de leur égoïsme et de leur appât du gain, ont continué, comme par le passé, à écraser les plus petits, à détruire l'univers, à faire preuve de violence, d'ingérence, d'intolérance et d'injustice.

Et alors que nos regards se tournent vers cette nouvelle décennie, il est bien possible que tout ce bagage, le positif comme le négatif, va continuer à nous alourdir ou à nous pousser à de nouvelles découvertes.

Respecter la vie, la terre et l'univers

Quoiqu'il en soit, il est important de se rappeler, chacun pour soi, que rien ne pourra être érigé de durable, sans qu'il y ait, chez nous, un changement de coeur.

La paix, ça se bâtit d'abord dans chaque personne lorsque nous acceptons, malgré nos lenteurs et nos faiblesses, de construire des ponts d'entente, de tolérance et d'acceptation inconditionnelle entre les gens qui nous entourent, dans nos familles, nos villages et nos villes.

Nous accepterons alors de nous respecter comme personnes humaines, de respecter les autres, de respecter la vie, la terre et l'univers.

Nous refuserons tout geste cassant, toute attitude destructive dans nos propres rapports avec les autres.

Nous ferons l'effort nécessaire pour gérer la terre selon le plan de Dieu, pour nous donner un environnement digne d'une humanité responsable.

Chacun fera sa petite part. Toute petite.

Et l'ensemble sera histoire, notre histoire.

La gravité de la situation écologique révèle la profondeur de la crise morale de l'homme

Voici quelques extraits du message du pape Jean-Paul II pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, le 1er janvier 1990.

La théologie, la philosophie et la science s'accordent dans une conception de l'univers en harmonie, c'est-à-dire d'un vrai «cosmos», pourvu d'une intégrité propre et d'un équilibre interne dynamique. Cet ordre doit être respecté: l'humanité est appelée à l'explorer, à le découvrir avec une grande prudence et à en faire ensuite usage en sauvegardant son intégrité.

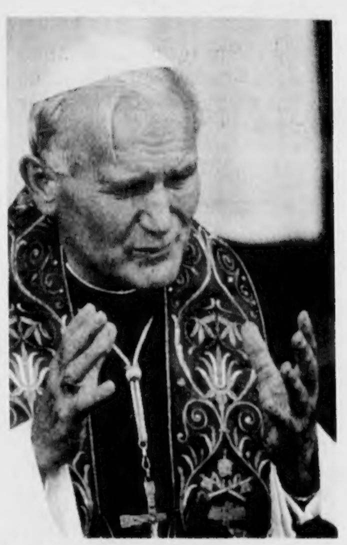
D'autre part, la terre est essentiellement un héritage commun dont les fruits doivent profiter à tous. Le Concile Vatican II l'a réaffirmé: «Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples» (Constitution Gaudium et spes, n. 69). Cela entraîne des conséquences directes pour notre problème.

Il n'est pas juste qu'un petit nombre de privilégiés continuent à accumuler des biens superflus en dilapidant les ressources disponibles, alors que des multitudes de personnes vivent dans des conditions de misère, au niveau le plus bas de survie.

C'est maintenant l'ampleur dramatique du désordre écologique qui nous enseigne à quel point la cupidité et l'égoïsme, individuels et collectifs, sont contraires à l'ordre de la création, dans lequel est inscrite également l'interdépendance mutuelle.

La crise écologique met en évidence la nécessité morale urgente d'une solidarité nouvelle, particulièrement dans les rapports entre les pays en voie de développement et les pays à forte industrialisation. Les États doivent se montrer toujours plus solidaires et complémentaires, pour promouvoir le développement d'un environnement naturel et social paisible et salubre.

Par exemple, on ne peut demander aux pays récemment industrialisés d'appliquer à leurs jeunes industries des normes contraignantes par rapport à



Le pape Jean-Paul II.

l'environnement, si les Etats industrialisés ne sont pas les premiers à les appliquer chez eux.

En ce qui les concerne, les pays en voie d'industrialisation ne peuvent moralement reproduire les erreurs faites par les autres dans le passé, et continuer à dégrader l'environnement par des produits polluants, par la déforestation excessive ou l'exploitation illimitée des ressources qui s'épuisent. Dans le même ordre d'idées, il est urgent de trouver une solution au problème du traitement et de l'élimination des déchets toxiques.

Solidarité nouvelle

Toutefois, aucun plan, aucune organisation ne pourra réaliser les changements envisagés, si les responsables des nations du monde entier ne sont pas vraiment convaincus de la nécessité absolue de cette solidarité nouvelle appelée par la crise écologique et essentielle à la paix.

Cette exigence même créera des occasions favorables pour consolider les relations pacifiques entre les États.

Il convient d'ajouter encore que l'on ne parviendra pas à un juste équilibre écologique si l'on ne s'attaque directement aux formes structurelles de la pauvreté existant dans le monde. Par exemple, la pauvreté rurale et la répartition des terres ont conduit dans de nombreux pays à une agriculture de simple subsistance et à l'appauvrissement des sols. Quand la terre ne produit plus, de nombreux agriculteurs s'établissent dans d'autres zones, aggravant souvent le processus de déforestation incontrôlée, ou bien ils s'installent dans des centres urbains déjà dépourvus d'infrastructures et de services.

La société actuelle ne trouvera pas de solution au problème écologique si elle ne révise pas sérieusement son style de vie. En beaucoup d'endroits du monde, elle est portée à l'hédonisme et à la consommation, et elle reste indifférente aux dommages qui en découlent. Comme je l'ai déjà fait observer, la gravité de la situation écologique révèle la profondeur de la crise morale de l'homme.

Si le sens de la valeur de la personne et de la vie humaine fait défaut, on se désintéresse aussi d'autrui et de la terre. L'austérité, la tempérance, la discipline et l'esprit de sacrifice doivent marquer la vie de chaque jour, afin que tous ne soient pas contraints de subir les conséquences négatives de l'incurie d'un petit nombre.

L'éducation à la responsabilité écologique est donc nécessaire et urgente: responsabilité envers soi-même, responsabilité à l'égard des autres, responsabilité à l'égard de l'environnement.

QUIZ

Quand débute l'année?



QUESTIONS

1. Depuis quand l'année débute-t-elle le 1er janvier en Europe ?

2. Pourquoi la Révolution d'octobre a-t-elle eu lieu en novembre ?

3. En quoi l'année 1564 est-elle particulière ?

4. Pourquoi un dossier renvoyé aux calendes grecques aura peu de chances d'aboutir ?

RÉPONSES

1. Entre le début de l'ère chrétienne et la conquête de la Nouvelle-France, le début de l'année a été fixé de 9 façons différentes. L'adoption définitive et obligatoire du 1er janvier sans année de retard en France date du 9 août 1564. Cette date fut fixée par l'édit du Roussillon prit par le roi Charles IX.

Auparavant l'année avait successivement commencée le 1er mars, le 1er janvier, le 25 décembre, le 25 mars, le 25 mars avec un an de retard, à Pâques, à Pâques avec un an de retard et au 1er janvier avec un an de retard. En l'an 1286 de Rome, l'Eglise décida de compter les années à partir du 1er janvier qui suivit la naissance de Jésus (fêtée le 25 décembre), on était alors en 532 de l'ère chrétienne.

Les Chinois qui suivent le calendrier traditionnel en sont à l'an 4687, année du serpent. L'année prochaine sera l'année du cheval.

2. La Russie n'a jamais voulu adopter le calendrier grégorien, elle comptait les jours selon le calendrier julien (datant de Jules César) en retard sur l'année solaire. Lorsque la révolution bochévique eu lieu, en 1917, la Russie était au mois d'octobre et le reste de l'Europe au mois de novembre.

Le calendrier Grégorien qui respectent l'année solaire (avec une très faible marge d'erreur : 3 jours de trop en 10 000 ans) fut adopté en 1582 par le pape Grégoire XIII. Les pays catholiques comme la France, l'Espagne, l'Italie ou les Pays-Bas catholiques l'adoptèrent immédiatement.

Les pays protestants ne l'adoptèrent que progressivement (en 1752 pour la Grande-Bretagne). Selon l'astronome allemand Kepler : «Les protestants aiment mieux être en désaccord avec le soleil que d'accord avec le pape». Les pays orthodoxes tardèrent encore plus (en 1923 pour l'URSS et la Grèce). Le calendrier grégorien a finalement été adopté par tous les pays au XXe siècle, mais chaque religion conserve son propre calendrier (musulman, juif copte, indien, etc.).

3. Compte tenu des changements de date pour la célébration du début de l'année et du rattrapage du retard accumulé, elle n'a duré que 9 mois, du 1er avril au 31 décembre.

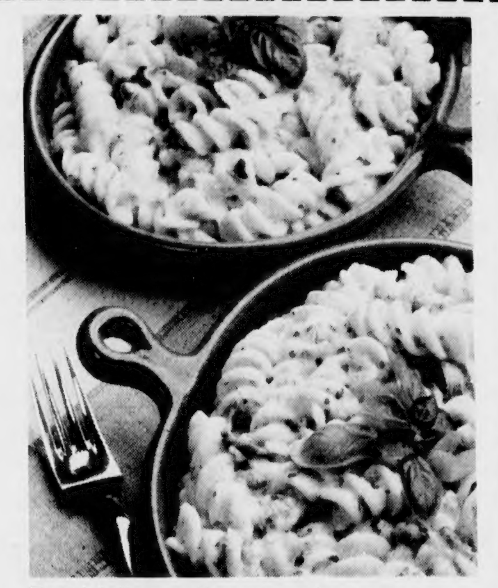
4. Tout le monde connait l'expression : «Renvoyer aux calendes grecques». Mais sa signification exacte est moins connue : remettre à un temps qui ne viendra jamais.

En effet, les calendes étaient les premiers jours du mois chez les Romains. Elles n'existaient pas chez les Grecs. Les calendes sont d'origine étrusque. La civilisation étrusque installée en Étrurie (Italie ancienne entre l'Arno et le Tibre) a précédé la civilisation romaine avant que celle-ci ne s'étende à toute la péninsule italienne.

Compilé par
Philippe DESCAMPS

RECETTES

Rotini en sauce crémeuse aux trois fromages



Tout à fait sensationnel... et bon pour la santé.

Le fromage constitue une excellente source de calcium et chaque portion de cette recette en contient en moyenne 530 mg. Cuisiner n'en deviendra que plus amusant et les résultats, un vrai régal pour les amateurs de fromage de votre famille!

Rotini en sauce crémeuse aux trois fromages

1/2 lb (250 g) de rotini ou de pâtes de forme semblable
8 tranches de bacon, haché
1/2 tasse (125 mL) d'oignon haché
1/4 c. à thé (1 mL) de flocons de piments rouges
3 c. à table (45 mL) de farine
2 3/4 tasses (675 mL) de fromage Provolone râpé
1/2 tasse (125 mL) de fromage Mozzarella râpé
2 c. à table (30 mL) de fromage Parmesan râpé
2 c. à table (30 mL) de persil frais haché
Sel et poivre

Cuire les pâtes selon le mode d'emploi sur le paquet; égoutter; garder chaud. Dans une grande casserole, faire sauter le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Égoutter, en réservant 3 c. à table (45 mL) de gras; mettre le bacon de côté.

Incorporer l'oignon et les flocons de piments rouges dans le gras; faire sauter jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Incorporer la farine. Incorporer graduellement le lait. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'à ébullition et épaississement. Retirer du feu.

Ajouter les fromages Provolone, Mozzarella et Parmesan; remuer jusqu'à ce qu'ils soient fondus. Incorporer délicatement les pâtes, le bacon et le persil; saler et poivrer au goût. Servir immédiatement.

Donne de 4 à 6 portions.

Variante: Omettre les fromages Provolone et Mozzarella; remplacer par 1 1/2 tasse (375 mL) de fromage Cheddar râpé et 1/2 tasse (125 mL) de fromage Gouda râpé.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

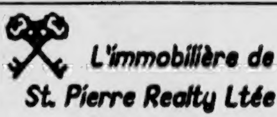
PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Un an (Manitoba) 25$ ❑ hors province 30$ ❑
Deux ans (Manitoba) 45$ ❑ hors province 60$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS
Lucien Guenette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.
Gilles Chaput, C.A.
André Blondeau, C.A.

ADJOINTS
Raymond Desrochers, C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Paul Prenovault, C.A.
James Doer, C.A.
Russell Paradoski, C.A.
Richard Senez, C.A.

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

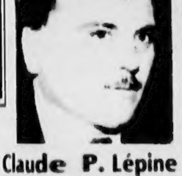
ASSOCIÉ
Charles Gagné, M.P.A.

BDO INTERNATIONAL BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





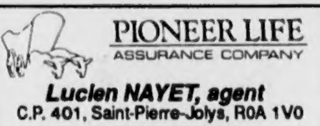
Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-0664 (bureau)
452-5038 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1080-1063, Autumnwood
AUTOPAC Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale · sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295